

DEMANDES DE LOGEMENT

UNE PLATE-FORME UNIFIÉE POUR TOUTES LES FORMULES

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8077 SAMEDI 28 DÉCEMBRE 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COLLECTIVITÉS LOCALES

Une gestion plus efficiente en vue

Page 2

STATUTS PARTICULIERS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
DES AVANCÉES MAJEURES



Les principales mesures contenues dans les nouveaux statuts particuliers des professionnels de santé, dévoilées par la tutelle, ont été unanimement saluées par les syndicats et autres acteurs du secteur qui les ont qualifiées d'avancées majeures, estimant que c'est une reconnaissance concrète de leur rôle et une amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles. C'est ce qu'ont affirmé des syndicats de la santé au *Jeune Indépendant.*

Page 3

ENERGIES RENOUVELABLES

Plaidoyer pour une vision globale

Page 4

NIGER

Tiani accuse la France de vouloir déstabiliser le Sahel

Page 7

GESTION DES CLUBS PAR LES SOCIÉTÉS NATIONALES

Sadi trace une nouvelle feuille de route

Page 8

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CRASH D'UN AVION AZERBAÏDJANAIS

Les condoléances de Tebboune

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances au président de la République d'Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, suite au crash, mercredi dernier, d'un avion d'Azerbaidjan Airlines près de la ville d'Aktaou, au Kazakhstan, faisant plusieurs morts et blessés.

« Monsieur Ilham Aliyev, président de la République d'Azerbaïdjan, j'ai appris avec une grande tristesse et une profonde affliction le crash d'un avion d'Azerbaidjan Airlines près de la ville d'Aktaou, au Kazakhstan, faisant plusieurs victimes et blessés », lit-on dans le message de condoléances du président Tebboune adressé jeudi à Aliyev.

"Suite à cette tragédie qui a frappé le peuple azerbaïdjanais ami, je tiens à présenter à votre Excellence et aux familles des victimes, au nom du peuple et du Gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes sincères condoléances, vous assurant de ma profonde compassion et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés", a ajouté le président de la République.

Assurant le président azerbaïdjanais de "la solidarité de l'Algérie avec son pays en cette pénible circonstance", le président de la République s'est dit "convaincu que le peuple azerbaïdjanais saura surmonter cette douloureuse épreuve".

"Tout en vous réitérant mes sincères condoléances, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux", a conclu le président de la République dans son message de condoléances.

Le crash mercredi dans l'ouest du Kazakhstan de l'avion a fait 35 morts tandis que 32 passagers ont survécu.

L'appareil, un Embraer 190, assurait un vol entre Bakou, la capitale azerbaïdjanaise, et Grozny, capitale de la république caucasienne russe de Tchétchénie, selon la compagnie aérienne Azerbaijan Airlines.

Il s'est écrasé près de la ville d'Aktaou, port de la Caspienne dans l'ouest du Kazakhstan, selon le ministère kazakh des Situations d'urgence. Sur des vidéos publiées par des médias russes, on voit l'avion percuter le sol, un gigantesque incendie se déclarant aussitôt. D'autres images montrent l'avion au sol, partiellement calciné, l'avant de l'appareil ayant été entièrement détruit.

Après le crash, "l'avion a pris feu", a indiqué le ministère kazakh des Situations d'urgence en précisant avoir dépêché sur les lieux 150 secouristes. Selon Azerbaijan Airlines, 62 passagers et cinq membres d'équipage se trouvaient à bord de l'avion qui a "effectué un atterrissage d'urgence" à environ trois kilomètres d'Aktaou.

"Selon les premières informations, il y avait 37 ressortissants azerbaïdjanais, six ressortissants kazakhs, trois citoyens kirghiz et 16 citoyens russes" à bord de l'appareil, a affirmé le ministère kazakh des Transports.

M. B.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Une gestion plus efficiente en vue

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a souligné l'importance des collectivités locales dans le processus de développement du pays. Selon lui, l'implication active des collectivités dans la mise en œuvre des projets de développement et dans la gestion des ressources locales est essentielle pour réduire les disparités régionales et assurer une croissance économique inclusive.

Lors de la clôture de la rencontre gouvernement-walis, mercredi soir au palais des Nations, le Premier ministre a précisé que les recommandations issues de cette rencontre sont en parfaite adéquation avec les orientations définies par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans son discours inaugural. Celui-ci a insisté sur l'importance d'approfondir les discussions concernant les questions liées au développement local, notamment les projets structurants qui favorisent l'intégration régionale, la réduction des disparités de développement et le renforcement du rôle des collectivités locales dans la prise en charge des préoccupations des citoyens.

M. Larbaoui a ainsi affirmé que les recommandations et les propositions adoptées au cours de ce rendez-vous sont essentielles pour impulser une dynamique nouvelle au sein des collectivités locales. « Ces recommandations sont la clé pour mettre en place une approche intégrée qui permettra de diversifier l'économie nationale, de renforcer la souveraineté du pays et d'améliorer les conditions de vie des citoyens à travers des projets de développement durable », a-t-il ajouté.

Un des principaux points abordés lors de cette rencontre est la question de la gestion des finances locales. Le Premier ministre a insisté sur l'importance des mécanismes financiers et budgétaires pour assurer un développement social et économique local équilibré. Dans ce cadre, il a souligné la nécessité d'une coordination optimale entre les autorités centrales et locales afin d'assurer une gestion des projets de développement basée sur des objectifs clairs et des résultats mesurables.

M. Larbaoui a également rappelé l'importance de la lutte contre le gaspillage et la rationalisation des dépenses publiques, notamment en matière d'infrastructures et de programmes de développement local. « Nous devons éviter tout retard dans l'exécution des projets car cela pèse sur les finances publiques et retarde les progrès dans les régions concernées », a-t-il déclaré. De plus, il a exhorté les autorités locales à œuvrer pour une gestion plus rigoureuse des biens publics, mettant l'accent sur la préservation des infrastructures existantes et la valorisation des propriétés locales.

Le Premier ministre a aussi évoqué le besoin d'impliquer davantage les collectivités locales dans la dynamique économique du pays. Il a expliqué que l'Etat met en place une série de réformes et de mesures pour



Réduire les disparités régionales.

faciliter l'accès à l'investissement et renforcer la fiscalité locale, l'objectif étant de promouvoir une économie plus diversifiée et plus solidaire, tout en encourageant les collectivités à jouer un rôle moteur dans l'attractivité de leurs territoires.

« Les collectivités locales doivent être les principaux moteurs du développement économique régional. Elles doivent jouer un rôle clé dans l'accompagnement des porteurs de projets, notamment en facilitant l'accès aux terrains économiques et en exploitant les avantages comparatifs de chaque région », a-t-il ajouté. Il a également rappelé l'importance du programme de création de micro-zones d'activité au niveau des communes, afin de favoriser la création de petites entreprises et la génération d'emplois, en particulier pour les jeunes.

Il a également mis l'accent sur l'importance de relever les défis liés à la sécurité alimentaire et à la gestion de l'eau, « deux enjeux cruciaux pour l'avenir du pays ». Il a précisé que le gouvernement continue de mettre en œuvre des projets ambitieux pour promouvoir l'agriculture, notamment la culture en milieu désertique, et renforcer les capacités nationales en matière de stockage des produits agricoles.

Il a appelé à poursuivre les réformes dans le secteur agricole et de soutenir les agriculteurs, en particulier ceux travaillant dans les secteurs stratégiques comme la production de céréales, de légumes et de fruits. Il a aussi souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour lutter contre la sécheresse et améliorer la gestion des ressources en eau, en particulier dans les régions les plus touchées par les changements climatiques.

Concernant la modernisation de l'administration publique, M. Larbaoui a rappelé l'importance du processus de numérisation des services publics, qui permettrait d'améliorer l'accès des citoyens aux services administratifs. Il a mis en avant les efforts en cours pour réduire la bureaucratie et lutter contre la corruption, des priorités inscrites dans le programme du président de la République. Le gouvernement, a-t-il affirmé, s'engage à achever le projet de transformation numérique de l'administration afin de rendre les services publics plus accessibles et plus transparents. En outre, le Premier ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement à soutenir les collectivités locales dans leurs missions de développement, tout en leur offrant les outils nécessaires pour améliorer leur gestion et leur efficacité.

« La participation des collectivités locales à la mise en œuvre du programme de développement national est essentielle pour réussir la transformation de notre pays. Nous comptons sur leur collaboration pour mettre en œuvre ces réformes ambitieuses et améliorer la vie quotidienne de nos citoyens », a-t-il déclaré.

Il a enfin exhorté à garantir une gouvernance locale inclusive, fondée sur la transparence, l'équité et l'efficience, soulignant que le travail accompli par les walis et les responsables locaux est déterminant pour réussir les objectifs fixés par le président de la République.

Meriem Djouder

A L'OCCASION DU NOUVEL AN

Le Président gracie 2 471 détenus

LE PRÉSIDENT de la République Abdelmadjid Tebboune a décrété une grâce présidentielle et des « mesures d'apaisement » en faveur de 2.471 détenus, a annoncé, mercredi, la présidence de la République dans un communiqué.

Plusieurs catégories sont concernées par ces mesures annoncées à quelques jours du nouvel An 2025.

Selon la présidence de la République, le président Tebboune a décidé d'accorder une « grâce totale pour les personnes non-détenues qui ont été condamnées définitivement et dont la peine est inférieure ou égale à 24 mois ».

Il a décrété une « grâce totale » pour les détenus dont la peine est « inférieure ou égale à 18 mois », selon la présidence de la République.

Une réduction partielle de peine de 18 mois a été accordée aux détenus qui ont été condamnés définitivement et dont la peine qu'ils doivent encore purger doit être supérieure à 18 mois et inférieure à 30 ans.

Il a été également prévu une réduction totale et partielle de la peine à 24 mois au profit des condamnés définitivement âgés de 65 ans ou plus, des mineurs, des femmes enceintes et les mères ayant des enfants de moins de 3 ans.

Le Président de la République a également décidé de confirmer les exceptions à l'amnistie pour les catégories énumérées dans le décret présidentiel.

Il a également décidé d'accorder à 14 détenus une grâce totale pour le reste de leur peine condamnés pour des infractions liées à l'ordre public.

En outre, huit détenus en attente d'instruction et de jugement dans des affaires liées à des délits d'ordre public ont bénéficié de mesures d'apaisement.

S. Ould Brahim

STATUTS PARTICULIERS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les syndicats saluent des avancées majeures

Les principales mesures concernant les nouveaux statuts particuliers des professionnels de santé, dévoilées par la tutelle, ont été unanimement saluées par les syndicats et autres acteurs du secteur, qui voient dans ces mesures une reconnaissance concrète de leur rôle et une amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles. C'est ce qu'ont affirmé les syndicats de la santé au *Jeune Indépendant.*

Dans une déclaration au Jeune Indépendant, le Dr Abdelhamid Salah Laouar, président d'honneur du Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP), a exprimé, hier, sa satisfaction à l'égard des nouveaux statuts régissant la profession qu'il qualifie d'« avancée majeure ». Il a ajouté que « ces nouveaux statuts marquent une amélioration notable des conditions matérielles et financières des médecins généralistes ».

Il a également tenu à remercier le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien indéfectible envers les professionnels de la santé. Selon ses mots, « ces mesures montrent que les préoccupations des médecins sont enfin prises en compte et que leur rôle central dans le système de santé est reconnu et valorisé ». Toujours selon lui, « les lignes ont été bougées de manière favorable et positive, ce qui permet de réhabiliter la profession et de redonner au médecin généraliste son rôle décisionnel au sein du système de santé ».

Le président d'honneur du SNMGSP a mis en avant l'introduction du concept de médecin référent, inscrite dans la loi depuis 2018 mais restée sans application jusqu'à présent. Il a souligné qu'« avec ces nouveaux statuts, le médecin référent devient une réalité, permettant aux généralistes de jouer un rôle clé dans le suivi global des patients et dans le processus décisionnel ».

Il a, en outre, salué la création de nouveaux grades ainsi que les efforts visant à renforcer le cadre statutaire et financier des médecins généralistes.

Cependant, il a insisté sur le fait que « le plus grand apport reste la spécialisation de la médecine générale ». A cet égard, il a salué la mise en place d'une commission chargée de rédiger un corpus pédagogique pour le résidanat en spécialisation de médecine générale.



Une avancée majeure.

VERS UNE SANTÉ PUBLIQUE PLUS EFFICIENTE

Le Dr Salah Laouar a tenu à rappeler que « le médecin généraliste est le pilier de la prise en charge globale des patients, de la tête aux pieds ». Il a ajouté que « ce rôle dépasse les simples soins puisqu'il inclut également la prévention, le diagnostic précoce et le suivi thérapeutique ».

Avec ces réformes, il estime que « nous pouvons désormais envisager une approche plus efficiente et efficace dans le parcours de soins », ajoutant que ces nouveaux statuts ouvrent la voie à une meilleure reconnaissance et valorisation des médecins généralistes, confirmant ainsi leur place essentielle dans le système de santé algérien.

Dans le communiqué du ministère de la Santé, rendu public mercredi soir, il est précisé que les praticiens médicaux généralistes, les pharmaciens et les chirurgiens-dentistes voient leurs perspectives de carrière élargies par de nouveaux grades et postes supérieurs. Les titulaires de diplômes de doctorat en pharmacie ou en médecine dentaire bénéficient également d'une reconnaissance spécifique. Par ailleurs, la création du poste de « médecin référent » pour les généralistes constitue une avancée notable. Pour sa part, le Dr Youcef Boudjelal, président du Syndicat autonome des biologistes de la santé publique (SABSP), a exprimé avec satisfaction, tout en appelant à une concrétisation rapide des mesures annoncées. Il a déclaré que ce nouveau statut « représente une avancée importante pour l'amélioration des conditions de travail et de reconnaissance de l'ensemble des professionnels du secteur, y compris les biologistes, dont le rôle est essentiel au bon fonctionnement du système de santé ».

Le syndicaliste a toutefois insisté sur la nécessité d'accélérer la publication des détails de ces statuts dans le Journal officiel pour garantir une application rapide et équitable. « Nous espérons maintenant que cette réforme se traduira rapidement sur le terrain. La publication des textes détaillés dans le Journal officiel est une étape importante et nous appelons à une coordination efficace avec le ministère des Finances pour assurer la disponibilité des ressources nécessaires à cette mise en œuvre », a-t-il déclaré.

Le Dr Boudjelal a également tenu à remercier le président de la République. « Nous remercions le président Tebboune pour son soutien, pour son implication et son écoute des revendications des professionnels. Ces avancées sont une étape importante vers la modernisation de notre système de santé.

On espère qu'elle sera suivie d'actions concrètes et durables », a-t-il dit.

Le président du syndicat des biologistes a conclu sur une note d'espoir, déclarant que « nous restons vigilants et mobilisés pour accompagner cette réforme, et nous espérons que ces mesures marqueront une grande avancée pour la santé publique dans notre pays. Nous espérons que les engagements pris se traduisent par des actions concrètes dans les meilleurs délais ».

UNE AUGMENTATION SUBSTANTIELLE DES SALAIRES EN VUE

Il convient de noter que le ministère de la Santé a souligné que ce chantier de grande envergure, initié sous les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, traduit l'importance capitale accordée à ce domaine stratégique. Ainsi, depuis l'instruction présidentielle ordonnant la révision des statuts particuliers jusqu'à leur approbation, un dialogue approfondi a impliqué tous les partenaires concernés. Selon le ministère, ces efforts visent à « optimiser la performance des hôpitaux et des établissements de santé, tout en répondant aux aspirations socioprofessionnelles des travailleurs ».

En termes de rémunération, l'ensemble des corps concernés bénéficieront d'augmentations salariales, d'indemnisations revalorisées et de garanties renforcées contre toute forme de pression. En outre, la réforme prévoit des promotions exceptionnelles dans le cadre de missions accomplies lors de crises sanitaires.

Le communiqué du ministère de la Santé a ainsi dévoilé les principales mesures statutaires et valorisations des régimes indemnitaires pour différents corps de la santé. Ainsi, les médecins spécialistes bénéficieront de dispositions inédites, notamment la création d'un grade promotionnel et d'un nouveau poste supérieur. Ils pourront également offrir des prestations d'expertise dans leur domaine, bénéficier d'une année de congé scientifique et accéder au grade prestigieux de « praticien médical spécialiste hors catégorie distinguée » via des dispositions transitoires.

Les corps paramédicaux et les aides-soignants profiteront d'une harmonisation de leurs classifications et de nouveaux grades de promotion. Ces révisions visent à aligner leurs fonctions sur les standards modernes, tout en valorisant leur rôle dans la chaîne de soins. De leur côté, les sages-femmes bénéficieront d'une reclassification, de nouveaux postes et d'une redéfinition enrichie de leurs missions.

En ce qui concerne le corps des auxiliaires en anesthésie réanimation, les statuts prévoient une nouvelle appellation « Personnel d'anesthésie », avec la création d'un nouveau grade de promotion pour ces derniers, outre l'intégration des diplômés de l'Institut national de formation supérieure des anesthésistes au processus de recrutement, avec la reclassification de la fonction supérieure existante. Le communiqué a, en outre, salué l'accès des psychologues cliniciens, psychologues orthophonistes et physiciens de la santé publique à de nouveaux grades de promotion et postes supérieurs. De plus, les professeurs d'enseignement de santé publique ont, « pour la première fois, bénéficié d'un statut particulier qui leur accorde des avantages spécifiques, notamment en ce qui concerne les grades de promotion et les postes supérieurs, ainsi qu'une reclassification prenant en compte la nature du poste ».

Le ministère de la Santé relève que cette réforme s'inscrit dans une vision globale visant à moderniser l'ensemble des parcours professionnels. Des projets spécifiques pour d'autres catégories, indispensables au bon fonctionnement du secteur, seront soumis à l'examen des autorités compétentes. Le ministère a également souligné l'importance d'une collaboration continue avec les partenaires sociaux et les acteurs administratifs pour garantir le succès de cette réforme.

Sihem Bounabi

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Plaidoyer pour une vision globale et diversifiée

L'importance de l'implication de tous les acteurs concernés et le fait de s'orienter vers des investissements dans les ressources énergétiques plus diversifiés ont été soulignés par des chercheurs et experts ayant pris part à la 2e édition de l'Atelier international sur les énergies renouvelables. Ce sont les principales recommandations qui vont être transmises aux autorités compétentes.

Le développement des énergies renouvelables ainsi que la stratégie à adopter, en vue de garantir leur développement optimal, ont été à l'ordre du jour de la 2e édition de l'Atelier international sur les énergies renouvelables, dont les travaux ont pris fin jeudi dernier et auxquels ont pris part des experts locaux nationaux ainsi que des membres de la communauté nationale à l'étranger. Les participants ont émis des recommandations à l'issue de cette rencontre. Ils ont ainsi souligné que les projets lancés par l'Algérie et ceux envisagés dans le domaine des énergies renouvelables nécessitent d'être intégrés dans une vision globale. Les recommandations de cet atelier, lues par le président du comité scientifique du Club et doyen de la Faculté des sciences à l'Université de Sharjah, le Pr Nouar Tabet, ont en effet relevé l'importance de cette vision globale qui permet d'orienter les investissements du pays ainsi que les décisions politiques et économiques, contribuant ainsi à l'unification des efforts. Ils ont aussi appelé à la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces pour accompagner les projets des énergies renouvelables.

L'importance de disposer de données précises de la production et de la consommation énergétique quotidienne a aussi été soulignée, en sus de l'importance de recourir à l'utilisation des technologies modernes, notamment l'intelligence artificielle, ainsi que d'adopter la formation, avec la création de nouvelles spécialités dans l'enseignement supérieur.

Les participants ont, en outre, recommandé de mobiliser les compétences algériennes établies à l'étranger et de tirer parti de ces expertises dans les grands projets liés aux énergies renouvelables. Les défis auxquels fait face le développement des énergies renouvelables ont également été évoqués. Il s'agit notamment de la stabilité du réseau et leurs solutions, les questions relatives au stockage et à l'intégration des énergies renouvelables intermittentes au réseau national, à l'instar de l'énergie solaire et éolienne et les défis technologiques y afférents.

INVESTIR DANS L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Les participants ont aussi discuté de la chaîne technologique de production d'hydrogène vert et des opportunités d'investissement dans ce domaine en Algérie. Un appel à l'investissement dans diverses ressources, notamment l'énergie éolienne, a aussi été lancé lors de cette rencontre, dans l'objectif de satisfaire la demande locale croissante et accroître le volume des exportations énergétiques.

Le directeur des énergies renouvelables au ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mourad Chikhi a, dans sa déclaration à l'APS, souligné que l'orientation vers l'énergie éolienne, notamment à travers le projet actuellement à l'étude au niveau du ministère pour la


Les recommandations des experts.

production de 1 000 mégawatts d'énergie éolienne à travers 10 sites, en collaboration avec la Banque mondiale (BM), permettra de mettre en place un système énergétique renouvelable intégré, pour ne pas se focaliser uniquement sur l'énergie solaire, d'autant plus que l'Algérie dispose d'un potentiel éolien considérable.

Selon lui, l'énergie éolienne ne doit pas être négligée, surtout que son rendement dépasse celui de l'énergie solaire, laquelle reste limitée à une production diurne. Il a fait savoir que des études de faisabilité technique et économique seront réalisées pour déterminer le coût et la quantité d'énergie qui sera produite dans le cadre du projet de 1 000 mégawatts.

Le potentiel de l'Algérie et l'importance pour le pays de développer ses capacités de production en énergies renouvelables afin de répondre à la demande locale croissante en énergie et d'orienter une partie à l'export ont été mises en avant par les différents intervenants, signalant aussi l'opportunité de drainer des investissements étrangers dans le domaine

Les travaux de l'atelier ont également porté sur les dernières innovations technologiques en la matière, dont l'intégration des énergies renouvelables au réseau électrique, les accélérateurs d'incubation des projets d'énergie, les projets agro-énergétiques dans les wilayas du Sud, la chaîne technologique de production de l'hydrogène vert, la transition énergétique, et enfin le futur mix énergétique en Algérie.

Cette deuxième édition de l'Atelier international sur les énergies renouvelables a, par ailleurs, été marquée par la participation des membres de la communauté nationale à l'étranger spécialisés dans le domaine. Une participation qui a été saluée par le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, qui a souligné « l'importance capitale et l'attention particulière qu'accorde le président de la République aux membres de notre communauté à l'étranger, dans le cadre de politiques et de programmes stratégiques visant à consolider et à renforcer leur lien avec la patrie mère et à les impliquer efficacement dans le processus de développement socio-économique dans notre pays, notamment dans le domaine du renforcement de la transition énergétique et de la promotion du développement durable ».

L.A.A.

HYDRAULIQUE

L'apport des ressources non conventionnelles

POUR FAIRE face au manque de pluviométrie, comme c'est le cas dans plusieurs pays, le dessalement de l'eau de mer se présente comme une solution pour l'Algérie qui a investi dans la réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer. Cette stratégie est au centre de la stratégie du secteur de l'hydraulique.

C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, qui a indiqué que la stratégie du secteur en matière d'approvisionnement en eau potable, à la lumière de la faible pluviométrie, repose sur l'exploitation des ressources non conventionnelles, notamment l'eau de mer dessalée.

Une stratégie qui se traduit, faut-il le signaler, par des investissements dans la réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer, l'on peut citer la réalisation des cinq stations des wilayas d'El Tarf, Béjaïa, Boumerdès, Tipaza et Oran, avec un coût avoisinant les 2,4 milliards dollars et portera la production nationale d'eau potable issue du dessalement d'eau de mer de 2,2 millions m3/jour à 3,7 millions m3/jour et La mise en service de ces stations prochainement fera passer la contribution de l'eau dessalée de 18 à 42% des besoins nationaux en eau potable.

S'agissant de l'interconnexion des barrages et des grands transferts d'eau, le ministre a indiqué, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), tenue avant-hier, qu'en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les wilayas intérieures situées dans un rayon de 150 km de ces stations bénéficieront de l'eau potable qu'elles produiront, ce qui améliorera nettement le service public de l'eau potable.

Cette mesure permettra d'économiser des quantités importantes d'eau des barrages qui seront réaffectées au secteur agricole, qui bénéficiera également des eaux usées après un traitement tertiaire, sans restriction, pour l'irrigation des arbres fruitiers, des légumineuses et même des légumes, a-t-il ajouté.Par ailleurs, plusieurs régions du pays seront approvisionnées en eau potable par l'interconnexion des barrages, dans le cadre de la solidarité hydrique entre les régions les mieux et les moins pourvues en eau, ainsi que par les grands transferts d'eau Sud-Sud et Sud-Nord, a-t-il expliqué.

Répondant à des questions des députés concernant l'approvisionnement en eau potable au niveau de certaines régions du pays, le ministre a été interpellé sur la mobilisation des ressources hydriques superficielles par la construction de barrages, notamment dans la wilaya de Batna. Il a dans ce sens affirmé que le secteur des ressources en eau, par le biais de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), a élaboré des études détaillées pour plusieurs barrages, mais ces projets ont été gelés.

Ces ouvrages jouent un rôle important dans l'approvisionnement des habitants en eau potable et en eau d'irrigation au niveau local, selon M. Derbal, qui a assuré que le secteur « consentira davantage d'efforts pour inscrire les projets de ces barrages ».

S. N.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SONATRACH

Le plan de développement 2025-2029 adopté

L'ASSEMBLÉE générale ordinaire du groupe Sonatrach a adopté, lors de sa réunion, jeudi à Alger, le plan de développement à moyen terme pour la période 2025-2029, principalement axé sur l'intensification des efforts d'exploration et de production en vue de renforcer les réserves d'hydrocarbures, indique un communiqué du groupe.

L'assemblée générale ordinaire a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, conformément aux statuts du groupe. Elle a été sanctionnée par « l'adoption du budget annuel de l'entreprise pour l'année 2025 et du plan de développement à moyen terme relatif à la chaîne de valeur pour la période 2025-2029, notamment l'intensification des efforts d'exploration et de production pour renforcer les réserves d'hydrocarbures et le développement du réseau de transport par pipelines », est-il noté dans le communiqué.

Le plan comprend également "des programmes ambitieux dans les domaines de la transformation, du raffinage et de la pétrochimie, en vue de répondre aux besoins du marché national, en sus d'augmenter les capacités d'exportation de la société, des hydrocarbures et produits dérivés".

Les travaux de l'AGO se sont déroulés en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, du Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb et du représentant de la Présidence de la République, Faouzi Amokrane, en leur qualité de membres de l'assemblée générale, ainsi que des membres du conseil d'administration. Par ailleurs, ce plan inclut les projets de développement relatifs à la numérisation et à la transition énergétique, d'autant plus que Sonatrach a réaffirmé son engagement à la durabilité à travers le lancement de projets visant à réduire l'empreinte carbone, tout en se focalisant sur le développement de projets d'énergies renouvelables (ENR) et le respect des normes environnementales internationales, consacrant ainsi sa position de société leader en matière de transition énergétique aux niveaux local et international, conclut le communiqué.

M. B.

DEMANDES DE LOGEMENT

Une plate-forme unifiée pour toutes les formules

Une plate-forme numérique unique, destinée à centraliser toutes les demandes de logement, quelle que soit la formule choisie par les citoyens, est en cours de démarrage. C'est ce qu'a annoncé Mohamed Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, jeudi dernier lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors de sa présentation à l'APN, le ministre a précisé que cette nouvelle plate-forme permettrait de simplifier le processus de demande de logement en orientant les citoyens vers la formule la mieux adaptée à leur situation, en fonction des critères d'éligibilité définis par la législation en vigueur.

Selon m. Belaribi, l'objectif principal est de garantir une meilleure transparence et un suivi facilité des demandes. Pour ce faire, chaque demandeur inscrit sur la plate-forme pourra suivre l'évolution de sa demande en temps réel, ce qui renforcera la confiance des citoyens envers le système de distribution de logements.

Le ministre a souligné que la diversité des formules de logement offertes, telles que le logement public, le logement promotionnel, public et privé, ainsi que d'autres options, permet de répondre à une grande variété de besoins. La nouvelle plate-forme permettra ainsi de classer les demandeurs selon leurs revenus mensuels, afin de les orienter vers la solution la plus adaptée à leur situation sociale.

Il a insisté sur le fait que cette initiative s'inscrit dans une volonté de rendre le système de logement plus équitable et efficace, tout en favorisant une meilleure gestion des ressources publiques.

En réponse à une question orale, le ministre a également abordé le développement des infrastructures publiques dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, dans la wilaya d'Alger, qui fait partie des projets phares du gouvernement. Selon le ministre, un total de 130 structures publiques a déjà été enregistré dans cette zone en plein développement, incluant 61 écoles primaires, 36 collèges d'enseignement moyen (CEM), 17 lycées, trois polycliniques, deux centres commerciaux, une mosquée et une bibliothèque. Ces infrastructures sont destinées à soutenir la croissance démographique de la région et à améliorer la qualité de vie des habitants.



Centralisations de toutes les demandes.

En outre, M. Belaribi a précisé que 64 projets de structures publiques ont déjà été réalisés et mis en service, et 42 autres sont en cours de réalisation.

Ces projets, qui devraient être réceptionnés d'ici à septembre 2025, comprennent notamment la construction de 19 écoles primaires, 8 CEM, 6 lycées, 2 polycliniques et 2 centres commerciaux. D'autres projets seront également lancés au cours du premier trimestre 2025, visant à compléter l'offre d'infrastructures publiques et à préparer la prochaine rentrée scolaire 2025/2026.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation du budget de l'année 2025, le premier responsable du secteur de l'habitat a annoncé que la loi de finances prévoyait l'inscription de 224 nouvelles structures publiques dans les différentes wilayas du pays. Cette initiative s'inscrit dans les conclusions d'une réunion de coordination tenue en décembre 2023 entre les directeurs de l'équipement public et les responsables de l'Education nationale. L'objectif est d'adapter les infrastructures éducatives aux besoins croissants des régions, notamment en matière d'écoles, de collèges et de lycées.

Sihem Bounabi

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE EN JANVIER À TIZI OUZOU

Les spéculateurs du foncier dans le viseur

FACE aux dérives et abus liés à l'attribution du foncier industriel, une commission gouvernementale s'apprête à lancer une enquête approfondie dès janvier 2025, dont l'objectif est d'identifier les bénéficiaires des terrains, d'évaluer leur exploitation réelle et de mettre fin à la spéculation. À Tizi Ouzou, où de nombreux projets stagnent, ce dossier promet de faire éclater la vérité et de secouer les rangs des faux investisseurs.

Selon des sources informées, une commission gouvernementale sera à pied d'œuvre à partir du mois prochain dans la wilaya. Le Jeune Indépendant a appris que cette commission aura pour mission d'identifier tous les terrains industriels attribués ainsi que leurs bénéficiaires.

Elle devra également examiner l'état d'exploitation de ces terrains, en distinguant ceux qui ont été effectivement utilisés pour les motifs prévus lors de leur attribution, de ceux restés vacants ou revendus par leurs bénéficiaires initiaux.

La même source a précisé que, à l'issue de cette enquête, les pouvoirs publics envisagent de retirer les terrains indûment attribués, ainsi ces faux investisseurs, que beaucoup soupçonnent d'être nombreux, pourraient perdre les terrains qu'ils ont obtenus.

La wilaya de Tizi Ouzou compte 18 zones d'activités ainsi qu'une zone industrielle, celle de Oued-Aïssi. Deux nouvelles zones industrielles sont en projet, il s'agit de Souamaâ, qui s'étend sur une superficie de 327 hectares, et celle de Tizi Ghnif à Draâ El Mizan, d'une superficie de 45 hectares, classée comme zone industrielle intercommunale. Selon une source bien informée, cette dernière devrait devenir opérationnelle vers le milieu de l'année 2025.

Il convient également de souligner que, selon les informations obtenues par le Jeune Indépendant, chacune des 18 zones d'activités de la wilaya de Tizi Ouzou est composée en moyenne de 70 îlots, dont leurs superficies varient d'une région à l'autre, à titre d'exemple, à Thala-Athmane, un îlot couvre une superficie de 4 000 m², tandis qu'à Makouda, il ne s'étend que sur 700 m².

Concernant les projets inscrits, ils sont au nombre de 750, quant à ceux lancés, c'est-à-dir qui assurent une productivité effective, leur nombre s'élève à 200.

Il est également important de noter que les 18 zones d'activités existantes ne sont pas toutes entièrement viabilisées. En effet, deux tiers d'entre elles ne le sont pas à 100 %. Par ailleurs, des sources bien informées ont précisé que, malgré l'ancienneté de certains projets non encore lancés, la responsabilité ne peut pas toujours être imputée aux porteurs de projets.

La non-viabilisation de nombreuses zones d'activités existantes en est la preuve.

Cependant, certains bénéficiaires de terrains n'ont entrepris aucune démarche pour concrétiser leurs projets d'investissement, parmi eux figurent, a-t-on indiqué, des personnalités influentes qui, malgré l'attribution de terrains de grandes superficies, n'ont jamais mis les pieds à Tizi Ouzou. Ce dossier du foncier industriel dans la wilaya de Tizi Ouzou s'annonce riche en révélations et pourrait marquer un tournant décisif au cours de l'année 2025, déjà placée sous le signe du renouveau.

De notre bureau
Saïd Tissegouine

APC EL KSEUR/BÉJAÏA

Le torchon brûle entre le maire et son exécutif



LE MAIRE d'El Kseur, daïra de la wilaya de Béjaïa, et son exécutif ne s'entendent plus depuis de longues semaines au point où ils ne se parlent plus, ce qui fait que l'Assemblée populaire communale (APC) est plongée dans un blocage qui ne dit pas son nom.

Si cette situation reste en l'état, ce sera le développement local qui en prendra un coup, prédisent de nombreux citoyens de la ville. Plusieurs projets sont déjà à l'arrêt et la situation va de mal en pis entre les deux parties qui se regardent en chiens de faïence.

Les deux bords semblent inconciliables, car chacun reste sur ses positions et ne veut pas entendre parler des propositions de l'autre.

En fait, le maire semble isolé à tort, car une majorité d'élus de l'assemblée en question, dont des adjoints et des présidents de commissions, n'ont pas hésité à entrer en conflit avec le président de l'APC. C'est ce qu'ont fait savoir des élus locaux, récemment, sur la Radio locale.

Ils reprochent au maire de gérer en solo les affaires de la collectivité et parlent particulièrement de « gestion unilatérale » et « autoritaire» du président de l'APC empêchant toute autre initiative venant des élus.

Le maire « refuse » d'associer les élus notamment ses adjoints dans la prise d'initiative et l'inscription des points jugés « essentiels » à l'ordre du jour de l'assemblée.

Cette situation a donné lieu à une véritable crise qui perdure, paralysant ainsi toutes les activités. L'assemblée a, d'ailleurs, été convoquée trois fois mais elle s'est terminée en queue de poisson sans aucun résultat, puisque les délibérations ont, immédiatement, été rejetées par la majorité des élus qui affirment avoir l'intention de maintenir leur position si leurs propositions ne sont pas prises en compte.

Le maire, qui a tenté de faire voter des décisions faisant valoir « l'intérêt de la commune », s'est heurté à un mur.

Une troisième tentative a, dernièrement, été effectuée, en vain, car sur les 19 élus que compte l'Assemblée populaire de la commune d'El Kseur, 10 représentants de différentes formations politiques, dont le Front de libération nationale (FLN), le Front des forces socialistes (FFS) et quatre indépendant, s'y opposent résolument aux délibérations du maire, selon les déclarations des élus locaux à la radio.

Cette situation de blocage intervient, faut-il le souligner, dans une conjoncture nécessitant des investissements et des décisions rapides pour le développement de la commune. Et pour essayer d'apaiser les tensions entre les deux parties, le mouvement associatif local a entrepris des démarches pour réconcilier les deux parties et rapprocher les points de vue, en vain.

N. Bensalem

A la recherche du « Djim »





Mohammad Reza ZAEIRI
Conseiller culturel de la République Islamique d'Iran

Que faire pour la première fois dans un pays que je ne connais que par ce que j'ai lu et entendu ?
Comme tout nouvel arrivant, j'ai passé mes premiers jours à l'hôtel, hésitant entre les agences immobilières et les sites Internet à la recherche d'un logement et d'une voiture. Les questions qui se répétaient dans ma tête ce que l'avenir me réserve dans ce pays ?
Mais ce qui m'a rassuré, c'est l'image positive que j'avais de l'Algérie : Un pays dont l'histoire est marquée par les combats pour l'émancipation. D'ailleurs, comme nous l'avons toujours appris par notre guide suprême l'Imam Khomeini, à l'aube de la victoire de notre révolution islamique en 1979, qui admirait profondément l'Algérie. Me voici donc, sur ce sol béni, reconnaissant ce que j'ai entendu et lu à ce sujet ; je comprends mieux le proverbe (arabe) qui dit : Celui qui fréquente un peuple pendant quarante jours devient l'un d'eux !
En effet, Je me suis profondément identifié à l'Algérie
L'idée de me promener dans les rues de la Casbah , rendues célèbres par le film « La Bataille d'Alger », m'excitait au plus haut point. Egalement j'ai été exalté de flâner dans les rues de la capitale, un livre d'histoire à ciel ouvert (les murs ornés de peintures murales évoquant les actes de résistance, les horreurs de la torture et les sacrifices des martyrs).
L'excitation grandissait à mesure que je pénétrais dans la Casbah, où j'ai découvert des paysages urbains qui m'évoquaient l'Iran.
Mes pas légers ont foulé les rues de la capitale, mon regard avide de chaque détail. Je guettais le moindre indice dans les conversations avec ceux qui me reconnaissaient à première vue comme étranger, mais leur réponse était toujours la même, un généreux 'Kif kif' , empreint de bienveillance.le premier terme que j'ai appris de la daridja algérienne . Leur accueil chaleureux était invariablement accompagné de ces mots réconfortants : 'Ici, c'est votre deuxième pays', et je suis touché par cette affirmation, elle décrit parfaitement ce que je ressens.
C'est par la capitale que j'ai posé le pied en Algérie, plus particulièrement à Hydra, quartier de Sidi Yahia. Par la suite, j'ai sillonné le territoire, de l'Est à l'Ouest en passant par le Sud. Mes yeux, éblouis par tant de beauté, se sont posés sur cette nation avec un émerveillement sans borne.". J'ai cherché à interagir, à m'adapter, à m'intégrer et à tisser des liens forts avec les habitants de ce charmant pays qui est à l'image d'une fresque artistique …. L'Algérie est effectivement un pays magnifique.
Petit à petit, les traits et les visages se sont gravés dans ma mémoire, les âmes se sont dévoilées, les lieux se sont imprégnés en moi, au rythme de la musique et les lettres…et me suis senti de plus en plus lié à ce pays. En déambulant dans ces rues, j'ai éprouvé une sensation d'appartenance profonde, comme si je retrouvais les miens. Un frère m'adresse un salut chaleureux et me félicite en disant : 'Tu es le bienvenu en Algérie, ton deuxième pays'… et c'était bien plus qu'un compliment !
C'est lors de mon voyage en Iran, six mois plus tard, que j'en ai eu le cœur net. En atterrissant à Istanbul, j'ai eu la surprise de retrouver des visages familiers parmi les passagers, à qui je me sentais si lié et dont je ressentais profondément le manque. Paradoxalement, malgré sa difficulté à se lier avec les autres enfants, ma fille, incapable de prononcer quelques mots du dialecte algérien, éprouvait un profond attachement à l'Algérie."
Indubitablement, l'Algérie est une terre de merveilles.



1- Djim / en lettre arabe : ج C'est la cinquième lettre (5) par ordre alphabétique par ordre alphabétique des lettres de l'alphabet arabe.
2-La casbah d'Alger, communément appelée la Casbah correspond à la vieille ville ou médina d'Alger, capitale de l'Algérie, dont elle forme un quartier historique inscrit au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1992. Elle a occupé un rôle central pendant la guerre d'Algérie, servant de bastion aux indépendantistes du FLN
3-La Bataille d'Alger (italien : La battaglia di Algeri, est un film algéro-italien de 1966. ce film retrace des événements de la Casbah algéroise (1956-1957) et la lutte des militants du FLN contre les parachutistes français, pendant la guerre d'Algérie. Ce film a obtenu plusieurs prix dans le cinema mondiale et a permis de révéler au grand jour la pratique non éthique de l'armée française réservés aux algériens qui servit de ferment à la mobilisation du peuple contre « l'occupant français ». Ce film est ancré dans la mémoire collective algérienne.
4- Mot originaire de l'arabe algérien kif qui veut dire comme, sa signification est : pareil, même chose.
5- Le dialecte algérien est utilisé dans la vie quotidienne par les Algériens qui vivent en Algérie ou ailleurs. Les discours politiques se font en algérien, de même que les publicités, les séries télévisées, les films, la radio, la communication à travers les réseaux sociaux, etc.

LES CRIMES DE GUERRE SE POURSUIVENT À GAZA

L'hôpital Adwan incendié, des médecins et des patients tués et kidnappés

Les forces d'occupation sioniste ont incendié hier matin l'hôpital Kamal Adwan à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza, après avoir perpétré un massacre aux alentours, faisant 50 martyrs, dont cinq membres du personnel médical. Pendant ce temps, la résistance palestinienne a tendu plusieurs embuscades contre les forces d'occupation dans le camp de Jabalia, tuant deux officiers de rang supérieur et blessant plusieurs soldats sionistes.



Selon les données du ministère de la santé à Gaza, «les incendies se sont déclarés dans les services de chirurgie, de laboratoire et d'ambulance de l'hôpital Kamal Adwan, dans le nord de l'enclave palestinienne», ajoutant que les forces d'occupation menacent d'arrêter le directeur de l'hôpital, le Dr Hossam Abu Safia.

Le ministère de la Santé à Gaza a confirmé que le sort du personnel médical et des patients est devenu incertain après l'invasion de l'hôpital Kamal Adwan par les forces d'occupation.

Le Dr Marwan Al-Bursh, directeur de la santé à Gaza, a déclaré que "l'occupation oblige les équipes médicales et les patients à se déshabiller dans le froid glacial et les emmène vers une destination inconnue".

Il a ajouté que les forces d'occupation ont évacué certains patients sous la menace des armes vers l'hôpital indonésien, qu'elles avaient détruit quelques jours auparavant.

Al-Bursh a tenu l'occupation israélienne et l'administration américaine responsables de ces crimes, soulignant que les soldats sionistes se vantaient hier encore de la destruction de l'hôpital indonésien.

Hier matin, le ministère de la Santé a annoncé que "près de 50 personnes, dont cinq membres du personnel médical de l'hôpital Kamal Adwan, ont été tuées suite au bombardement aérien des avions de l'occupation sur un bâtiment adjacent à l'hôpital".

Le communiqué précise que parmi les martyrs se trouvent le Dr Ahmed Samour, pédiatre, et Israa Abu Zayda, technicienne de laboratoire, tous deux tués en tentant de rentrer chez eux. Un technicien a également été tué en essayant de sauver les blessés.

Deux secouristes ont également été tués près de l'hôpital, et leurs corps sont toujours dans la rue.

Les forces d'occupation israéliennes ont également fait exploser un quatrième robot piégé autour de l'hôpital Kamal Adwan, dans le nord de la bande de Gaza.

Par ailleurs, les Brigades Al-Qassam, la branche armée du Hamas, ont annoncé qu'un de leurs combattants s'est fait exploser au milieu d'une unité sioniste composée de cinq soldats, causant des morts et des blessés à l'est du camp de Jabalia.

---- La résistance toujours sur le terrain

Dans un communiqué, les Brigades Al-Qassam ont déclaré que «dès que les forces de soutien sont arrivées sur les lieux, nos combattants ont abattu deux soldats et les ont bombardés avec plusieurs grenades de fabrication sioniste dans la région de Tel Al-Zaatar, à l'est du camp de Jabalia ». Les Brigades Al-Qassam ont également annoncé que leurs combattants ont ciblé une unité d'ingénierie israélienne avec un missile «TBG» alors qu'elle avançait pour démolir des maisons à l'ouest du camp de Jabalia, au nord de de Gaza.

Les Brigades ont ajouté que leurs combattants ont attaqué une unité israélienne à pied composée de sept soldats dans le camp de Jabalia avec un engin explosif puissant, causant des morts et des blessés.

Al-Qassam a également rapporté qu'un groupe de leurs combattants a engagé un combat rapproché avec une unité israélienne à pied, causant des morts et des blessés près de la mosquée Ali, au sud du quartier de Zeitoun, dans la ville de Gaza. En outre, les Brigades Al-Qassam ont confirmé que leurs combattants ont fait exploser un char sioniste de type "Merkava" dans la même région en utilisant un engin explosif «Shawaz». De leur côté, les Brigades Al-Quds, la branche armée du Jihad islamique, ont diffusé des images montrant leurs combattants, en collaboration avec les "Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa", bombardant un poste de commandement et de contrôle de l'armée israélienne dans le secteur de Netzarim. Les images montrent également leurs combattants prenant le contrôle d'un drone israélien lors d'une mission de renseignement au centre de la bande de Gaza.

Mohamed M.

NIGER

Le général Tiani accuse la France de vouloir déstabiliser le Sahel

LE CHEF de l'État nigérien, Abdourahamane Tiani, a accusé avant-hier soir dans une interview accordée à la télévision nationale nigérienne RTN, la France de vouloir déstabiliser le Niger et les pays de la région du Sahel. Selon Tiani, la France financerait l'installation de bases militaires, notamment au Nigeria, dans le but de semer le chaos dans la région.

Le président nigérien a également dénoncé la complicité entre l'ancien régime et certains pays étrangers, qu'il accuse de soutenir financièrement des groupes terroristes.

Tiani a affirmé que la France aurait offert des fonds aux autorités nigérianes pour l'installation d'une base militaire à Borno, un État stratégique situé au nord-est du Nigeria, à la frontière du Tchad et du Niger. Selon lui, cette initiative viserait spécifiquement à déstabiliser les pays voisins. Le général Tiani a notamment souligné que le régime déchu aurait versé des salaires à des groupes terroristes opérant dans le pays, notamment pour attaquer les installations énergétiques reliant le Niger au Bénin voisin, dénonçant des complicités avec certains pays qui accueillent les anciens responsables de ce régime.

Ces déclarations interviennent dans un contexte de tensions croissantes dans la région du Sahel, où les activités terroristes continuent de menacer la stabilité et la sécurité des populations locales.

Le 19 décembre courant, le ministère des Affaires étrangères du Niger avait dénoncé dans un communiqué lu à la télévision nationale, un complot mené par des dirigeants de l'ancien régime en complicité avec le Nigeria et des puissances étrangères, mais sans expressément citer la France.

«En dépit des efforts de normalisation des relations, il est regrettable de constater que le Nigeria n'a pas renoncé à servir de base arrière à la déstabilisation du Niger en complicité avec certaines puissances étrangères et les dignitaires de l'ancien régime auxquels il offre un refuge», avait souligné le ministère nigérien.

«Ces allégations sont sans fondement et doivent être rejetées dans leur intégralité», a réagi dans la foulée la diplomatie nigériane.

Le Nigeria a également démenti être «responsable de l'attaque contre le pipeline pétrolier Niger-Bénin le 13 décembre à Gaya, dans la région de Dosso» au Niger, qui aurait été perpétrée par «le groupe terroriste Lakurawa» islamiste.

Le gouvernement militaire, arrivé au pouvoir avec le coup d'État du 26 juillet 2023, a accusé les gouvernements précédents de «soumission aveugle» à la France et à l'Occident, annonçant notamment la rupture avec Paris et l'UE et le retrait du contingent militaire américain.

Depuis, le chef de l'État, Abdourahamane Tiani, a régulièrement accusé la France de comploter contre son pays, en provoquant «une situation de chaos», que l'on ne peut comprendre, selon ses mots, que «lorsqu'on la vit au quotidien au Niger».

Le dirigeant nigérien a évoqué à plusieurs reprises la présence de «bases militaires françaises» et «d'agents du renseignement français» opérant dans des pays voisins de la Cédéao, mobilisés pour «déstabiliser» son pays et les nations du Sahel.

Le 6 juillet dernier, le Niger, le Burkina Faso et le Mali ont formé l«l'Alliance des États du Sahel» (AES), dans la continuité d'un pacte de défense mutuelle signé en septembre 2023.

L'AES est fondée pour contrer l'influence de la Cédéao, une organisation que ces trois pays jugent instrumentalisée par l'Occident et plus particulièrement par la France, ex-puissance coloniale.

R.I.

GESTION DES CLUBS DE FOOTBALL PAR LES SOCIÉTÉS NATIONALES

Sadi trace une nouvelle feuille de route

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a annoncé, jeudi, avoir tenu récemment une réunion avec des représentants des sociétés nationales propriétaires ou actionnaires des clubs de football professionnels, afin d'examiner la situation du football professionnel, et à l'issue de laquelle une feuille de route préliminaire a été élaborée avec mise en vigueur à compter de janvier 2025.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que cette réunion de coordination qui s'inscrit dans le cadre du projet du secteur des sports relatif au contrôle des organismes supervisant le sport en Algérie, a permis aux représentants des sociétés nationales propriétaires ou actionnaires des clubs de football professionnels de présenter plusieurs propositions, ajoutant que cette réunion a été sanctionnée par l'élaboration d'une feuille de route préliminaire.

"Cette feuille de route porte dans son volet financier sur l'impératif d'obliger les clubs de redoubler d'efforts pour réduire les charges salariales à partir de la saison sportive 2025-2026. Ces clubs doivent également plafonner et réviser leurs budgets annuels à un seuil raisonnable", a-t-il précisé.

Sur le volet sportif, la rencontre a permis d'élaborer un plan d'investissement axé sur la réalisation de projets de formation et la création d'académies pour les catégories des moins de 11 ans, 13 ans et 15 ans à partir de janvier 2025.

Il a été décidé, sur le volet organisationnel, de mettre en place un modèle défini pour l'organisation structurelle des clubs sportifs professionnels et de faire appel aux meilleures compétences en matière de gestion dès l'année prochaine. Il s'agit également de demander aux représentants des sociétés de fournir une analyse sur l'état actuel d'un point de vue juridique, financier, administratif et sportif, en vue de l'examiner et de prendre les mesures nécessaires. Le ministre a également évoqué la question de la lutte contre la corruption dans le secteur du sport, en réponse à une question d''un député sur la stratégie du ministère des Sports à ce sujet.



"Le ministère ne ménagera aucun effort pour lutter contre la corruption sous toutes ses formes, que ce soit au niveau central, dans les établissements sous tutelle, voire même au sein des structures d'organisation et d'animation sportives, à travers la mise en place d'un programme annuel d'inspection exécuté par l'inspection générale du ministère et couvrant l'administration centrale et les structures décentralisées", a-t-il dit. Et de souligner que son département ministériel "œuvrera dans la transparence totale avec la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), notamment en matière de formation, de sensibilisation, d'échange de données, et d'actualisation du système juridique en conformité avec les exigences de protection et de gestion transparente des deniers publics, à l'instar du projet de décret exécutif fixant les modalités de financement et de contrôle des structures d'organisation et d'animation sportives".

Lors de cette plénière, le ministre des Sports a répondu à certaines préoccupations des députés, qui ont relevé la nécessité d'accorder un intérêt particulier au secteur sportif dans l'extrême Sud du pays, où "la pratique sportive est devenue quasiment inexistante en raison du manque de moyens matériels et de l'absence de ressources humaines qualifiées pour encadrer les jeunes de cette région".

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA nouveau dauphin, l'USMA sur le podium

LE MC ALGER, vainqueur jeudi en déplacement face au NC Magra (2-1), a pris provisoirement la position de dauphin, alors que l'USM Alger est montée sur le podium, en battant à la maison le MC Oran (3-0), à l'occasion de la 15e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Le champion en titre s'en est remis à son défenseur Mohamed Réda Halaïmia, auteur d'un doublé. L'enfant d'Oran a répondu à l'ouverture du score des locaux signée Moundhir Bouzekri (48e), en égalisant d'un superbe coup-franc direct (53e), avant de récidiver dans le temps additionnel, également sur un coup de pied arrêté (90e+2). Halaïmia compte désormais quatre buts au compteur, et devient le meilleur buteur du "Doyen", devant l'attaquant Andy Delort (3 buts). Les joueurs du nouvel entraîneur mouloudéen le Tunisien, Khaled Ben Yahia, renouent avec la victoire en championnat, eux qui restaient sur une mauvaise série de trois matchs de disette en Ligue 1. De son côté, le "Nedjm" concède sa première défaite à domicile depuis le début de la saison, et aligne un quatrième match sans le moindre succès. Une victoire qui permet au MCA de prendre provisoirement la position de dauphin, à trois longueurs du leader la JS Kabylie (1e, 24 pts). Le NCM reste scotché à la 12e position avec 15 unités.

Au stade olympique du 5-juillet, l'USM Alger a renoué avec la victoire en battant, avec autorité, le MC Oran sur le score de 3 à 0.

Après une première période légèrement dominée par les Oranais, les gars de Soustara ont montré un meilleur visage, en ouvrant le score juste après la reprise grâce à Brahim Benzaza (48e).

Dans le temps additionnel, le club algérois est parvenu à se mettre définitivement à l'abri en marquant deux autres buts, coup sur coup, par Tarek Aggoun, contre son camp (90e+2), et Imad Azzi (90e+6).

Les "Rouge et Noir" rejoignent à la troisième place le CS Constantine et l'ES Sétif, avec 20 points chacun, et peuvent même prétendre à terminer champions d'hiver, puisqu'ils comptent quatre matchs en moins. Le latéral gauche usmiste, Nabil Lamara, a déclaré forfait à la dernière minute, lui qui devait être aligné d'entrée lors de cette rencontre.

En revanche, le MCO, battu pour la deuxième fois de rang, recule à la 7e position (18 pts).

De son côté, le Paradou AC continue d'impressionner depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur, Billel Dziri, en allant damer le pion à l'ES Mostaganem (2-0), qui continue de manger son pain noir, en alignant un septième match sans victoire.

Cette victoire s'est réalisée grâce à un doublé de l'inévitable goléador, Adil Boulbina (9e, 89e). Le joueur âgé de 21 ans continue de faire cavalier seul au classement des buteurs du championnat en atteignant la barre de 11 buts, à six buts de ses deux poursuivants : Boudebouz (JS Kabylie) et Brahim Dib (CS Constantine), qui comptent 5 réalisations chacun.

Le PAC réalise la passe de trois et remonte à la 6e place au tableau avec 19 points, avec trois matchs en moins, alors que l'ESM occupe la 15e et avant dernière place au classement avec 12 unités.

CHAMPIONNAT ARABE MILITAIRE DE BOXE

L'Algérie remporte cinq médailles d'or

LA SÉLECTION nationale algérienne de boxe a remporté cinq médailles d'or, lors de la 3e et avant dernière journée du 3e Championnat arabe militaire de boxe dont les compétitions prendront fin, ce jeudi au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) «Chahid Messaoud Boudjeriou» à Ben Aknoun (Alger).

Le boxeur Boualem Fares Belaradj s'est distingué par sa médaille d'or obtenue, par KO, face au Qatari Abdellah Hassan Elbadr, en finale de la catégorie de poids des -92kg. Il a été imité par son coéquipier Mohamed Yacine Tourag vainqueur du Tunisien Omar Semrani, en finale de la catégorie des -51kg.

Chez les -54 kg, l'Algérien Amine Zenane a remporté également le vermeil de sa catégorie en battant en finale, son adversaire Mohamed Ben Ali Azebi (Tunisie), de même qu'Oussama Mordjane qui a surclassé le Saoudien Ziyad Ben Ali Medjarchi, en finale de la catégorie des -57kg.

En finale de la catégorie des -60kg, le boxeur algérien Khalil Litim a battu son adversaire tunisien Ali Ben Yahia en finale, pour s'adjuger le titre arabe de l'année 2024. Pour sa part, le pugiliste Bilel Boudjeltia n'a pas fait dans le détail face au Saoudien Hassan Ben Mohamed Elkaabi, en le battant par KO, en demi-finale de la catégorie des -71kg, pour se retrouver en finale, jeudi en fin d'après midi.

A l'issue de ces cinq consécrations, l'entraineur de la sélection nationale militaire de boxe, Ibrahim Bejaoui n'a pas caché sa joie, déclarant: « On a disputé cinq finales lors de ce championnat arabe de boxe et on a récolté cinq médailles d'or, c'est de bonne augure, et d'autres finales attendent nos boxeurs jeudi après-midi, et j'espère qu'ils rejoindront leurs compatriotes sur la plus haute marche du podium».

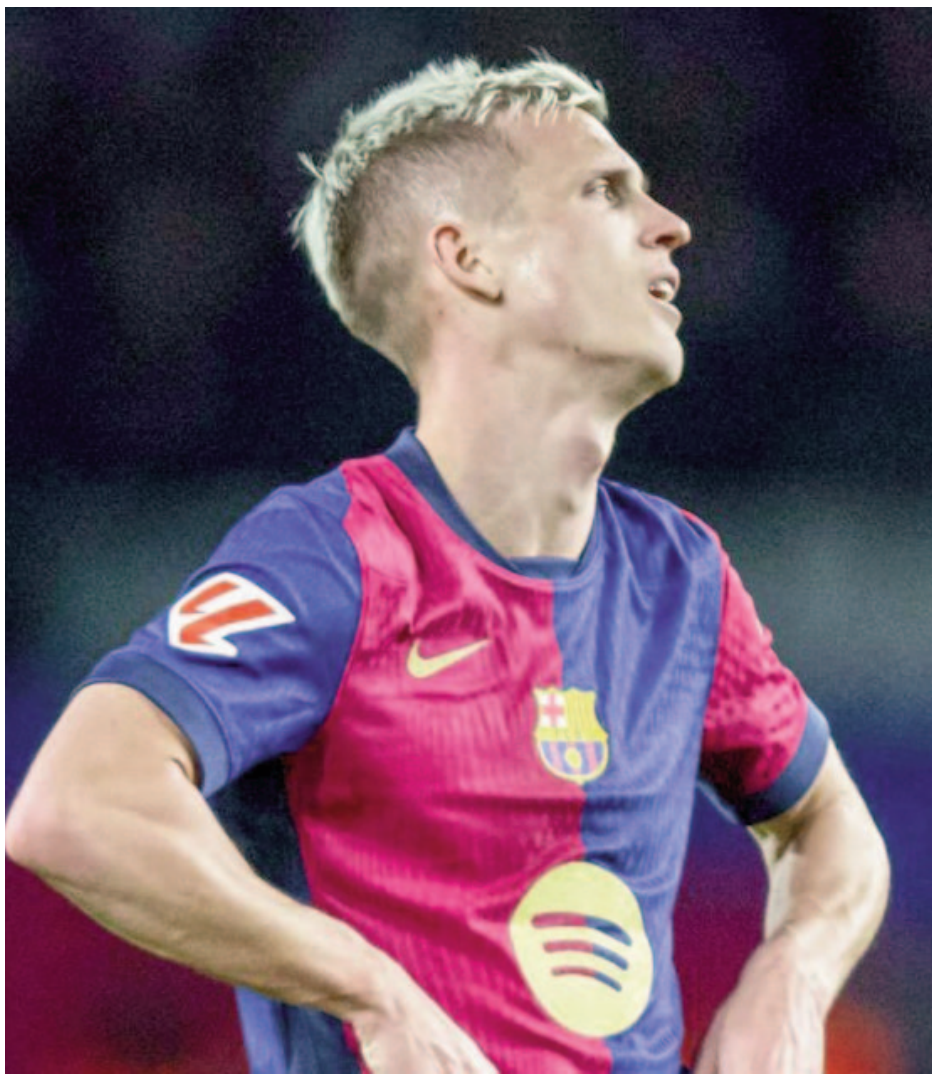
Organisé sous l'égide de l'Union arabe des sports militaires, la 3e Championnat arabe militaire de boxe a enregistré la participation de 35 boxeurs représentant six pays, à savoir l'Algérie (pays hôte), l'Arabie Saoudite, la Tunisie, Qatar, la Palestine et la Libye.

Cette compétition vise à promouvoir une élite sportive arabe de haut niveau dans la discipline de la boxe, et de consolider les liens de fraternité et d'amitié entre les athlètes des Forces armées des pays arabes.

FC BARCELONE

La justice espagnole refuse l'inscription de Dani Olmo !

Gros coup dur pour le FC Barcelone, qui espérait une décision favorable de la part du Tribunal de Commerce au sujet de l'inscription de Dani Olmo en Liga pour la deuxième partie de saison. Or, le juge a refusé d'accorder une mesure conservatoire en faveur du club catalan, qui se retrouve dans une urgence absolue.



« Oui, nous pourrons sûrement l'inscrire, nous avons déjà tout, ne vous inquiétez pas. Ce sont des problèmes internes, ne vous inquiétez pas, nous allons les résoudre, le joueur est calme », disait Deco, le directeur sportif du Barça il y a 15 jours. Le calme n'est probablement plus l'émotion de rigueur en ce vendredi 27 décembre. Car le Barça voit l'une de ses cartes être totalement rejetée.
En effet, le club catalan avait saisi le Tribunal de Commerce dans le dossier Dani Olmo, considérant que la Commission Déléguée de LaLiga était incompétente. Le but était donc d'invalider la décision de n'accorder une licence à Dani Olmo que jusqu'au 31 décembre, qui était pourtant une faveur exceptionnelle accordée au club blaugrana. Mais puisque les dirigeants n'ont pas réussi à dégager de nouveaux revenus suffisants pour rentrer dans les clous, ils avaient tenté le coup au niveau judiciaire. Sauf que le juge Ignacio Fernández de Senespleda, qui a officialisé le verdict, en a décidé autrement, en rejetant la requête du Barça, qui avait plaidé sa cause lundi. Une décision qui concerne également l'attaquant de Girona Pau Victor, qui avait été transféré définitivement au Barça l'été dernier. Selon Mundo Deportivo, les dirigeants étaient pourtant très optimistes, et cette issue serait donc un véritable coup de bambou dans ce dossier particulièrement complexe. L'objectif était de parvenir à une solution avant le 31 décembre, date à laquelle Dani Olmo ne sera plus autorisé à jouer en Liga. Et par conséquent également en Ligue des Champions puisque le règlement de l'UEFA assure qu'un joueur doit être enregistré dans la ligue où évolue son club pour participer à la compétition européenne.
Le Barça n'a donc plus que quatre jours pour empêcher le clan Dani Olmo d'activer une clause bien spécifique. En effet, connaissant la situation financière précaire des Blaugrana, les représentants du joueur avaient inséré une clause lui permettant de quitter le club sans indemnité de transfert s'il n'avait pas de licence auprès de la Liga au mois de janvier 2025. Le Barça doit donc trouver des solutions de financement en toute urgence, sous peine de voir son milieu offensif être libre en janvier. Et l'amour que porte Dani Olmo à son club de cœur ne suffira pas à le retenir indéfiniment.

MANCHESTER CITY

Le malaise Kevin De Bruyne fait jaser

REVENU dans l'équipe en novembre, de nouveau titulaire en décembre, Kevin De Bruyne ne l'a pas été lors des deux derniers matches de Manchester City. Et son attitude en fin de rencontre face à Everton a été remarquée en Angleterre.
« Rendez-moi mes joueurs, et ça ira », disait Pep Guardiola il y a quelques jours. Effectivement, Manchester City paye un lourd tribut aux blessures depuis le début de saison, ce qui est une des explications au spectaculaire déclassement observé ces dernières semaines. Sur les 13 dernières rencontres, l'équipe de Guardiola a enregistré 9 défaites, 3 nuls pour 1 seule victoire. Cette victoire avait été acquise contre Nottingham Forest le 4 décembre dernier, et coïncidait avec le retour dans le onze de départ de Kevin De Bruyne.
Le Belge fêtait son retour parmi les titulaires, pour la première fois depuis le 18 septembre. Une blessure l'avait tenu écarté des terrains durant quelques semaines, mais alors qu'il était de retour dans le groupe, Pep Guardiola s'était contenté de le faire entrer en fin de match, ce qui avait déjà interpellé la presse anglaise sur un problème potentiel entre les deux hommes. Le 4 décembre, Kevin De Bruyne avait répondu aux doutes avec une superbe prestation, couronnée d'un but et d'une passe décisive. On pensait alors qu'une grande partie des soucis de City allait être résolue avec le retour du milieu belge.

AGACÉ À LA FIN DE LA RENCONTRE CONTRE EVERTON

Mais les 3 rencontres suivantes ont démontré le contraire. De Bruyne les a démarrées et Man City a perdu contre la Juve et Manchester United et fait un nul contre Crystal Palace. Alors Guardiola l'a remis sur le banc, lui qui se plaignait de ne pas avoir ses joueurs phares à disposition. Il n'en est pas sorti lors de la défaite face à Aston Villa, et a eu le droit à 15 minutes de jeu contre Everton hier, sans pouvoir forcer la décision. Et surtout, De Bruyne avait clairement la mine des mauvais jours. Il est ainsi rentré fissa au vestiaire au coup de sifflet final, ce qui a été remarqué par Danny Mills, consultant pour talksport. « Tout le monde a remarqué cette scène. Il s'est juste tourné et a quitté le terrain. Pep s'est dirigé vers lui et cela avait l'air tendu. Il n'y a pas eu de tape dans le dos ni de poignée de main. »
L'ancien buteur de Liverpool Peter Crouch a déclaré de son côté : « Kevin De Bruyne était sur le banc. Nous ne l'avons pas vu aujourd'hui. Je ne sais pas ce qui se passe avec De Bruyne. Pourquoi ne pas le faire entrer dans un match où vous cherchez désespérément un but ? C'était étrange ». Le malaise enfle donc, mais Pep Guardiola a immédiatement calmé le jeu en conférence de presse. « Kevin n'était pas prêt à jouer 90 minutes. J'aurais peut-être pu le faire entrer plus tôt, mais l'équipe se portait plutôt bien à ce moment-là », a-t-il assuré. On peut ne pas être convaincu par ses explications puisque De Bruyne avait été capable d'enchaîner 4 titularisations entre le 4 décembre et le 15 décembre. Évidemment, il est aussi difficile de mettre de côté la situation contractuelle du joueur de 33 ans, dont le bail s'achève en juin prochain. Il avait récemment laissé filtrer un peu de dépit en évoquant son avenir à Man City, qui semble s'assombrir semaine après semaine.

MANCHESTER UNITED

L'aveu terrifiant de Rúben Amorim

ASSIS sur le banc de Manchester United depuis un peu plus d'un mois, Rúben Amorim sait qu'un long et pénible travail l'attend. Et ses déclarations d'hier soir n'ont pas rassuré les fans et la presse britannique.
Depuis le départ de Sir Alex Ferguson en 2013, Manchester United attend toujours l'entraîneur qui sera capable de lui succéder sur le long terme. La direction mancunienne espère avoir misé sur le bon cheval avec Rúben Amorim. Auteur d'un travail remarquable sur le banc du Sporting CP, le Portugais de 39 ans est l'un des techniciens qui montent au sein de la nouvelle génération.
Pour entrer définitivement dans la cour des grands entraîneurs, Amorim doit réussir son passage sur le banc d'Old Trafford. Là où d'autres se sont cassés les dents avant lui.
Une mission tout sauf simple. Depuis son arrivée chez les Red Devils, il a dirigé 10 rencontres toutes compétitions confondues. Et le bilan est plutôt mitigé pour le moment avec quatre victoires, un nul et cinq défaites, dont trois lors des 3 dernières sorties des Mancuniens. La dernière est toute fraîche puisqu'elle date d'hier. Pour son premier Boxing Day, Amorim a vu son équipe s'incliner face à Wolverhampton sur le score de 2 à 0. Au-delà du résultat, son équipe, 14e au classement à présent, n'a pas impressionné dans le jeu et a dû évoluer à 10 contre 11 après l'expulsion de Bruno Fernandes, pour un deuxième carton jaune.
Tout cela a d'ailleurs clairement agacé Rúben Amorim, qui a passé son temps à assassiner ses joueurs sur sa ligne de touche, rapporte le Manchester Evening News ce vendredi matin. Un journaliste du média anglais, qui était présent hier au match, révèle que le technicien lusitanien est « impitoyable » avec ses troupes et qu'il était « furieux » après le carton rouge. Une fois la rencontre terminée, le nouvel homme fort de Man Utd a affiché un visage un peu plus calme en conférence de presse. En revanche, il n'a pas mâché ses mots pour évoquer la situation périlleuse de son équipe, qui n'est qu'à 7 points de la zone de relégation.
« Oui, en ce moment, nous devons juste survivre et gagner parfois », a-t-il lâché, avant de répondre à une question sur une possible place en Coupe d'Europe l'an prochain. « Non, non, non, non… Nous devons travailler sur beaucoup de choses dans notre club, sur comme à l'extérieur du terrain. » Des déclarations claires de la part d'Amorim, qui a inquiété les fans comme la presse britannique par la suite quand on lui a demandé s'il avait une idée du temps qu'il faudrait à son équipe pour s'améliorer.
« Je n'en ai aucune idée. Aucune idée. Au lieu d'essayer de comprendre combien de temps cela va me prendre, je m'efforce de m'améliorer jour après jour, d'essayer de regarder des vidéos et d'utiliser chaque minute d'entraînement pour essayer de gagner des points, car c'est vraiment important en ce moment. Il faut du temps pour y arriver. Ce sera un moment difficile, nous sommes loin de la fin de ce moment et c'est tout, nous devons continuer et nous concentrer sur le prochain match. »
Un match face à Newcastle qui sera déjà très important pour éviter de sombrer un peu plus.

PROMOTION DE L'ÉCO-TOURISME À TIMIMOUN

Cap sur la réhabilitation de la réserve naturelle

DANS LE CADRE des efforts de promotion de l'éco-tourisme dans la région, un schéma de réhabilitation de la réserve naturelle de la commune de Tinerkouk, située dans la wilaya de Timimoun, vient d'être élaboré. C'est ce qu'a annoncé, mercredi, la direction locale de l'environnement et de la qualité de la vie. Etabli par le ministère de tutelle, ce schéma tend à protéger cet espace naturel, délimité sur une surface de 4.816 ha, de toute dégradation à la faveur de sa relance et revivification de cette oasis, lieu de récréation pour les citoyens, a indiqué la directrice du secteur, Soumaya Benzineb. Précisant que les travaux lancés en 2007 au niveau de cette réserve ont porté sur la réalisation de trois forages et autant de bassins d'eau, le peuplement d'une surface de 12 ha en petits palmiers, et d'une autre de 32 ha en différents espèces d'arbustes.
En outre, M. Benzineb, a détaillé que la réalisation de quatre résidences touristiques, d'une annexe du centre national de développement des ressources biologiques disposant des ateliers, de laboratoires de recherches en richesses faunistique et floristique et la création d'un espace pour développement d'écosystème, font parties des opérations projetées au niveau de cette réserve naturelle.
Par ailleurs, la même responsable a relevé que les travaux de réalisation des installations touristiques, qui s'étaient arrêtés après avoir atteint un taux de 80%, devaient reprendre prochainement suite à l'achèvement des procédures administratives au niveau central.

R.R

SECTEUR DE L'ÉDUCATION À MÉDÉA

Trois nouvelles structures réceptionnées

VISANT l'amélioration des conditions de scolarisation et offrir un cadre agréable à l'apprentissage des élèves, le secteur de l'Education nationale à Médéa s'est renforcé par trois nouvelles structures du cycle primaire et secondaire. C'est ce qu'a indiqué, mercredi, la direction locale de l'éducation.
Deux écoles primaires, la première située à la cité Haouch Bayazid, périphérie nord de Médéa, et la deuxième au niveau du quartier Ain-D'heb, dans la commune de Médéa, ont été réceptionnées à la mi-décembre courant et seront fonctionnelles à la reprise des cours en janvier prochain, a précisé la même source.
Un établissement de l'enseignement secondaire localisé dans la commune de Hannacha, ouest de Médéa, a également été réceptionné et accueillera, au retour des vacances d'hiver, les élèves qui faisaient le déplacement jusqu'au chef-lieu de la daïra d'Ouamri dont relève ladite commune, a ajouté la même source.
Par ailleurs, plus d'une vingtaine de structures scolaires couvrant les trois cycles sont actuellement en chantier à travers de nombreuses communes, dont certaines affichent des taux d'exécution très avancés et devraient être livrées progressivement au courant de l'année 2025.

R.R.

AQUACULTURE À AIN DEFLA

Les semences d'alevins fructueuse sur le marché

Plus de 130 000 alevins qui ont été ensemencés au cours de l'année ont donné un résultat fructueux à d'Ain Defla. La récolte et la commercialisation du poisson tilapia rouge ont débuté au début de ce mois au niveau des bassins exploités. C'est ce qu'a indiqué, mercredi, la Direction de la pêche et de l'aquaculture, soulignant que cette opération a été effectuée dans le cadre du développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture dans la wilaya.



A ce propos, Abdelhakim Lazâar, premier responsable du secteur dans la wilaya, a fait savoir que la récolte de Tilapia a concerné à ce jour 6 bassins agricoles appartenant à des agriculteurs dans les communes de Djelida, Rouina et El-Attaf. Précisant également, que 14 bassins d'irrigation agricole ont été ensemencés de 137 000 alevins de tilapia durant cette année à travers le territoire de la wilaya avec une capacité de production attendue qui dépassera les 30 tonnes.
Il a souligné que beaucoup d'efforts ont été consentis par le secteur en vue de sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité et l'importance de développer l'aquaculture intégrée à l'agriculture.
Quant à la commercialisation de ce poisson, le même responsable a indiqué que « le tilapia se vend très bien » et que toutes les quantités qui ont été mises sur le marché ont été écoulées, notamment au niveau des points de vente de la chambre interwilaya de la pêche et de l'aquaculture d'Ain Defla.
Il a fait savoir également que la commercialisation du poisson tilapia par l'Office national des aliments du bétail (ONAB), à travers ses points de vente, a été entamée par la récolte de tilapia effectuée hier, mardi, au niveau d'un bassin agricole à Sidi Bouabida à El-Attaf, sur décision du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.
M. Lazâar a tenu également à saluer la décision impliquant l'ONAB dans cette démarche, laquelle a permis l'élargissement du réseau de commercialisation du produit de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, indiquant que la production de la wilaya intéresse aussi des opérateurs privés.

Amel S.

MOSTAGANEM

Lancement de la campagne de récolte d'agrumes

LA CAMPAGNE de récolte d'agrumes pour la saison agricole 2024-2025 a été lancée dans la wilaya de Mostaganem. C'est ce qu'a annoncé, mercredi, la direction locale des Services agricoles (DSA). Selon la même source, la campagne de récolte a démarré à la fin du mois de novembre dernier pour le citron et la clémentine, et à la mi-décembre pour les autres types d'agrumes, en attendant le lancement de la récolte de la variété, Sanguine, au mois de janvier prochain Précisant que jusqu'à ce jour, « plus de 147 000 quintaux ont été produits sur 727 hectares des 5 096 hectares réservés à cette culture, soit 14 pc de la superficie totale ». Cette production comprend 93 000 quintaux de clémentines, 27 000 quintaux de citrons et 27 000 quintaux d'oranges, notamment les variétés Washington Navel et Thompson Navel, a fait savoir la (DSA). En outre, les mêmes services prévoient à la fin de la campagne, une récolte de 1 373 million de quintaux d'agrumes, notamment des Washington Navel et Thompson Navel, de la Double fine (ses deux variétés) et de la Sanguine. A cela s'ajoutera la production d'agrumes de petite taille (clémentines et mandarines) et de citrons, dont les productions devront dépasser respectivement 223.000 quintaux et 77 000 quintaux, a expliqué la même source. Concernant le prix de cette production sur le marché, la même source a précisé qu'il est attendu que l'abondance de production, dans les semaines à venir, entraîne une baisse des prix, comme lors des saisons précédentes, où le prix du kilogramme de certaines variétés d'oranges ont oscillé entre 100 et 150 dinars.
A noter que la culture des agrumes dans la wilaya de Mostaganem a connu une stabilité dans la production, ces dernières années, due à la maîtrise des techniques agricoles, au soutien de l'Etat aux producteurs, ainsi qu'à l'encadrement agricole et au suivi régulier assuré par la Station régionale de protection des végétaux (SRPV), a fait savoir la même source.
Pour rappel, la wilaya de Mostaganem a atteint, au cours de la saison agricole précédente (2023-2024), une production de plus de 1 6 million de quintaux d'agrumes de différentes variétés, avec une croissance de 8 pc, ce qui lui a permis de maintenir sa position de leader national dans ce secteur d'activité agricole.

R.R.

HIDAOUI DONNE LE COUP D'ENVOI DU 20E FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE POUR ENFANTS

Constantine au cœur de la créativité enfantine

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé, jeudi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, l'ouverture de la 20e édition du Festival national du théâtre pour enfants.

M. Hidaoui, qui était accompagné de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a fait savoir que son département ministériel s'attèle à la préparation d'un "programme d'action à long terme" visant à promouvoir et à consolider de telles manifestations de manière à assurer la continuité des activités éducatives destinées aux enfants.

La manifestation culturelle qui se tient à la Maison de la Culture Malek Haddad est placée sous le thème « La jeunesse en mouvement », cette édition coïncide avec les vacances d'hiver, offrant aux enfants une plateforme dédiée à l'expression artistique, à l'éducation et à la créativité. Pas moins de 16 troupes théâtrales, représentant diverses wilayas, prennent part à l'événement, rassemblant plus de 200 participants. Le festival se déroulera jusqu'au 30 décembre, promettant une riche programmation de spectacles divertissants et éducatifs. Dans son allocution, le ministre Mustapha Hidaoui a souligné l'importance



de renforcer les activités culturelles et intellectuelles dans le développement des jeunes générations. Il a annoncé l'élaboration d'un programme à long terme visant à consolider les initiatives éducatives et artistiques, tout en insistant sur le rôle central des structures de jeunesse dans la formation d'une génération consciente et responsable.

De son côté, Meriem Cherfi a mis en avant les progrès réalisés en Algérie en matière de protection de l'enfance, grâce à un cadre juridique solide qui garantit aux enfants le droit à la culture et aux arts. Elle a également salué le théâtre, considéré comme le père des arts, pour son rôle dans l'éducation et l'éveil des enfants.

En marge de l'événement, un hommage a été rendu aux familles de figures disparues de la jeunesse ayant marqué les milieux éducatif et culturel. L'hôte de la ville des ponts a en outre effectué une virée à la Maison de la Jeunesse Mustapha Heidoussi, où un espace dédié aux activités scientifiques a été inauguré.

Selon Sadek Maâzouzi, commissaire du festival, cette manifestation constitue une opportunité unique pour les enfants de découvrir un florilège de spectacles alliant plaisir et apprentissage. Il a ajouté que cet événement, qui rassemble des talents venus de tout le pays, célèbre non seulement la diversité culturelle mais aussi l'importance de l'éducation artistique comme levier de développement.

A.B.

NOURIA KAZDARLI À L'HONNEUR

Annaba célèbre du 13 au 18 février la production féminine

LE COMMISSARIAT du Festival Culturel National de la Production Théâtrale Féminine de Annaba annonce l'ouverture des candidatures pour sa 7ème édition, qui se tiendra du 13 au 18 février 2025 au Théâtre Régional Azzeddine Medjoubi.

L'événement, qui met en lumière la créativité féminine, se démarque cette année par un hommage appuyé à la grande comédienne Nouria Kazdarli, véritable icône du théâtre algérien.

Placé sous le thème « Production théâtrale féminine : Évaluation consciente pour une création prometteuse et constante », le festival se veut un espace de reflexion et d'inspiration autour de l'apport des femmes à l'art des planches. Ainsi un appel est lancé aux artistes pour qu'ils explorent les multiples facettes de l'expression féminine, en soulignant son rôle central dans l'évolution de la scène artistique nationale.

APPEL À CANDIDATURES AVANT LE 15 JANVIER

Les troupes théâtrales nationales, qu'elles proviennent d'associations, de coopératives ou d'institutions comme les théâtres régionaux et le Théâtre national, ont jusqu'au 15 janvier 2025 pour soumettre leurs candidatures. Les œuvres devront répondre à des critères précis tels que la durée minimale de 60 minutes, une empreinte féminine marquée dans des domaines variés tels que la mise en scène, l'écriture dramatique, la scénographie, la chorégraphie ou la composition musicale. Ce rendez-vous annuel vise à stimuler l'innovation et à offrir une plateforme d'expression aux femmes artistes. Les troupes participantes pourront concourir pour plusieurs distinctions, avec en tête le prestigieux prix « Kalthoum » du meilleur spectacle théâtral, du meilleur texte original ou adaptation, de la meilleure mise en scène, de la meilleure performance féminine, de la meilleure performance masculine, de la meilleure scénographie ou encore celui de la chorégraphie. Un prix spécial du jury sera également attribué. Les prix consistent en des distinctions sous forme de certificats, médailles et primes en monnaie nationale, précisent en outre les organisateurs.

Afin de faciliter la participation, le commissariat du festival met à disposition un formulaire en ligne permettant aux troupes de soumettre leur candidature via un lien vidéo ou un DVD. Bien que les frais d'hébergement et de restauration soient pris en charge, les participants devront assurer leurs frais de transport.

Cette 7ème édition s'annonce comme une halte importante sur la scène théâtrale algérienne. La richesse et la diversité de la création féminine seront ainsi au rendez-vous.

A.B.

LE TR DE NAÂMA FAIT SON ENTRÉE AU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

« Sous les décombres », une tragédie sur la résilience des palestiniens

LA PIÈCE "Sous les décombres", un drame sur la résilience des Palestiniens face à l'occupant sioniste et le devoir d'entretenir et transmettre la lutte aux générations futures jusqu'à la libération de leurs territoires, est entrée mercredi à Alger en compétition officielle du 17e Festival national du théâtre professionnel (FNTP).

Première production du théâtre régional de Naâma, qui marque également sa première participation au FNTP, ce spectacle mis en scène par Laid Benamara sur un texte d'Anouar Ismallah, restitue en 80 mn, la tragédie des habitants de Ghaza, à travers la résilience d'une famille palestinienne en proie aux bombardements barbares de l'armée d'occupation sioniste.

Rendu par des comédiens, issus de plusieurs théâtres régionaux, celui de Naâma notamment, le spectacle s'est basé sur une trame qui raconte l'histoire d'Abdellah, un jeune journaliste qui s'est donné pour mission de rapporter fidèlement les souffrances de ses compatriotes palestiniens, enfermés dans les camps, sans aucune ressource après avoir tout perdu.

Abou Abdellah, son père, ne partageant pas la même vision avec son fils sur les méthodes d'entretien de la lutte, mène un combat d'une toute autre nature consistant en la protection de manuscrits historiques sur la Palestine, des documents hautement importants témoignant de l'appartenance des territoires occupés au seul et unique peuple palestinien autochtone. Cependant, la visite d'une journaliste américaine en possession de documents secrets, révélant des complots qui se trament contre le peuple palestinien, vient changer le cours des évènements, au moment où (le même) Abdellah, qui a accordé l'hospitalité à sa consœur américaine, est entré, une fois de plus, en désaccord -pour les motifs habituels- avec son père. Ce militantisme familial, microcosme de la société palestinienne, a valu à Abou Abdellah et sa famille, d'être surveillés et persécutés par les services de renseignements sionistes, alertés par la présence de la journaliste américaine. La succession des situations conflictuelles va conduire à un affrontement physique et intellectuel, traduit par une mise en scène "aboutie" qui a révélé tous les antagonismes.

Les comédiens ont porté un texte "narratif " dense, nourri d'une vision dramaturgique qui vise à provoquer l'éveil chez le spectateur, mettant en lumière les non-dits de manière suggérée par le jeu et la gestuelle des comédiens qui ont occupé tous les espaces de la scène.

Les conflits en progression ascendante, ont puisé leur intensité des désaccords idéologiques internes et, à des teneurs diverses, de la lutte menée de différentes manières par les factions palestiniennes face à l'abjection et la barbarie de l'occupant sioniste.

La bande musique a brillamment traduit les atmosphères monotones et tragiques endurées par les Palestiniens dans les camps, mettant en avant leur détresse et leur résilience à entretenir la lutte de manière à la transmettre aux générations futures jusqu'à l'indépendance entière et totale de leur territoire.

Ouvert le 20 décembre, le 17e FNTP se poursuit jusqu'au 30 du mois en cours avec 19 représentations en compétition, en plus d'autres pièces hors compétition programmées à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

R. C.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment prédire les séismes? Une nouvelle théorie vient chambouler la science des tremblements de Terre



Environnement : les tremblements de terre pourraient aider les arbres à mieux pousser

Une étude réalisée par des chercheurs de l'université américaine de Brown, dont les résultats viennent d'être publiés dans la revue Nature, remet en question ce que nous pensions connaître des phénomènes à l'origine des tremblements de terre. Selon cette étude, ce n'est pas le type de friction se produisant au niveau des failles qui détermine si les tremblements de terre se produisent ou non. C'est en réalité la manière dont ces réseaux de failles sont alignés qui jouerait un rôle essentiel dans la localisation d'un tremblement de terre et son intensité. Des résultats prometteurs qui pourraient mener à une meilleure prévention de ces phénomènes dévastateurs.

Les chercheurs reconsidèrent l'origine des tremblements de terre

Couche mobile superficielle de la Terre, la lithosphère est divisée en plusieurs plaques rigides qui se déplacent sur l'asthénosphère, située juste en dessous. Les lignes de failles marquent les limites visibles à la surface de la terre, des zones où ces plaques tectoniques se heurtent les unes aux autres. Des forces s'accumulent entre ces plaques et lorsqu'elles glissent ou se brisent rapidement, la libération de la pression accumulée et une friction instable au niveau des failles provoquent un tremblement de terre.

En revanche, lorsque ce frottement est stable, les plaques glissent lentement et rien ne se produit : on parle de fluage.

"Les chercheurs ont essayé de mesurer ces propriétés de frottement, de déterminer si la zone de faille présente un frottement instable ou stable, puis, sur la base de ces mesures en laboratoire, ils ont essayé de prédire si un tremblement de terre allait se produire à cet endroit ou non", explique Victor Tsai, géophysicien à Brown et l'un des principaux auteurs de l'étude.

Mais ces nouvelles recherches ont justement choisi une autre approche.

"Nos résultats suggèrent qu'il serait plus pertinent d'examiner la géométrie des failles dans ces réseaux de failles, car c'est peut-être la géométrie complexe des structures autour de ces limites qui crée ce comportement instable ou stable", analyse Victor Tsai.

Pour parvenir à ces résultats, les chercheurs se sont appuyés sur la modélisation mathématique et l'étude des zones de failles en Californie à l'aide de données provenant de la base de données sur les failles du Quaternaire de l'U.S. Geological Survey et du California Geological Survey. La physionomie et la géométrie des failles, les courbures, les inclinaisons, les lacunes doivent être prises en compte. Selon cette étude, lorsque les structures rocheuses des failles sont complexes, déchiquetées, en dents de scie, elles s'agrippent violemment les unes aux autres, se bloquent et finissent par se rompre.

Vers un nouveau modèle de prévision des séismes ?

Cette nouvelle étude s'appuie également sur des travaux antérieurs visant à comprendre pourquoi des tremblements de terre de même ampleur ne provoquent pas les mêmes mouvements de terrain, et les mêmes destructions, en fonction de leur localisation. Et ce serait bien la complexité géométrique sous la surface qui serait en cause. "En analysant les données relatives aux failles de Californie, dont la célèbre faille de San Andreas, les chercheurs ont découvert que les zones de faille présentant une géométrie complexe, c'est-à-dire que les structures qui s'y trouvent ne sont pas aussi alignées, ont des mouvements de terrain plus importants que les zones de faille moins complexes sur le plan géométrique", analyse l'Université de Brown.

Plus les failles sont mal alignées, plus le risque augmente de voir un séisme se produire. "La prochaine étape la plus évidente est d'essayer d'aller au-delà de la Californie et de voir comment ce modèle tient la route", Victor Tsai.

L'objectif est bien sûr de pouvoir un un jour intégrer ces travaux dans les modèles de prévision des tremblements de terre.

Connaissez-vous le concombre explosif, aussi appelé concombre sauteur?

ECBALLIUM ELATERIUM, parfois appelé "concombre explosif", est une plante rampante poussant sous le climat méditerranéen. Dissémination, habitat, toxicité, vertus médicinales…Voici ce qu'il faut savoir sur ce végétal de la famille des cucurbitacées !

L'Ecballium elaterium, aussi surnommé "concombre explosif" ou "concombre d'âne", présente des fleurs jaunes, des tiges velues et des feuilles charnues. Mais ce sont surtout ses fruits ovoïdes de 5 à 10 centimètres, hérissés de poils courts, qui intriguent. En effet, ils "explosent" au moindre choc !

Pourquoi le concombre d'âne est-il surnommé "concombre explosif" ?

Ecballium elaterium est surnommé "concombre d'âne", mais aussi "concombre explosif", "concombre à ressort", "concombre sauteur" ou encore "concombre du diable". Et il est souvent appelé "cornichon" plutôt que "concombre". Il porte aussi des noms vernaculaires comme "ecbalie" et "momordique".

Ces surnoms s'expliquent par la forme du fruit et le mode de dispersion des graines de la plante. En effet, le fruit est vert et de forme ovoïde. Lorsqu'il est mûr, la pression à l'intérieur atteint 6 bars. S'il subit un choc, il se détache du pédoncule en projetant du liquide et des graines, ce qui crée une petite explosion. Les graines sont expulsées à plusieurs mètres, à une vitesse d'environ 10 mètres par seconde : c'est ce qu'on appelle la dissémination autochore. Parfois, le fruit lui-même est catapulté sous l'effet de l'explosion, d'où le surnom de "concombre sauteur" ou "concombre à ressort".

Où pousse le concombre d'âne ?

Le concombre d'âne est originellement présent sur les rives de la mer Méditerranée. On le trouve aussi dans les îles Canaries, en Ukraine et dans le Caucase. Ecballium elaterium a par la suite été introduit dans des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni, la Chine ou encore l'Australie. Cette plante apprécie les terrains secs, sableux et ensoleillés. Ainsi, on la trouve souvent dans les friches, en bordure des chemins ou près des décharges. Nécessitant chaleur et soleil, le concombre explosif ne résiste pas aux températures négatives.

Quels sont les bienfaits du concombre explosif ?

Le concombre explosif était utilisé dans l'Antiquité comme plante médicinale. Les Grecs utilisaient le jus de son fruit comme purgatif. Au Moyen Âge, les médecins arabes l'employaient pour traiter la sinusite, mais aussi comme abortif. Ils savaient toutefois qu'une dose trop importante peut entraîner la mort du patient. À cause du risque élevé d'empoisonnement, l'usage du concombre explosif comme plante médicinale est progressivement abandonné.



Acer DualPlay : un drôle de laptop gaming avec contrôleur intégré... et détachable !

Ordinateur portable conçu pour le jeu vidéo, le Project DualPlay se distingue par certaines nouveautés du côté du contrôleur et de la gestion audio.

À la faveur de l'IFA de Berlin, Acer a présenté de très nombreux produits dans tous ses secteurs d'activité, mais l'un des articles les plus singuliers concernait à n'en pas douter le monde de l'ordinateur portable.
Le laptop DualPlay reprend effectivement toutes les caractéristiques propres à un portable destiné au jeu vidéo avec deux petits trucs en plus pour apporter plus de confort en pleine partie… enfin, en théorie.

Un portable conceptuel avec manette intégrée

En prélude à l'IFA de Berlin, Acer tenait une conférence de presse qui aura donc été l'occasion de terminer sur un « one more thing » (« encore une chose », en bon français) comme en avait l'habitude Steve Jobs chez Apple.
Baptisé Project DualPlay, ce One more thing prend la forme d'un portable destiné au jeu vidéo en apparence tout ce qu'il y a de plus classique. Puisqu'il ne s'agit encore que d'un concept de nouveau modèle de Predator, on ne parle pas de fiche technique pour le moment, mais de clavier pleine largeur et d'écran 17 pouces qui semblent devoir être au cœur d'une machine qui intégrera sans doute une carte graphique GeForce signée NVIDIA.
L'important n'est toutefois pas à chercher du côté des composants. La vidéo ci-dessus vous permet de découvrir, en images, ce que cache ce concept de PC portable.

Haut-parleurs « pop-up »

Acer s'est donc mis en tête d'intégrer un véritable contrôleur détachable à son ordinateur. Celui-ci prend la place du touchpad et, en manipulant cet accessoire, on peut débloquer le gamepad.
Là, on découvre quelque chose de très proche – dans son organisation – à un gamepad console classique avec une disposition typée Xbox, les mini-sticks sont placés de manière asymétrique. On remarque aussi qu'Acer s'est inspiré de Nintendo et de ses joy-cons avec la possibilité de détacher les mini-contrôleurs, histoire de jouer à deux.
Le Project DualPlay se distingue aussi par la présence de deux haut-parleurs qui se déploient sur les côtés du portable pour une meilleure diffusion du son.
Acer a également mis l'accent sur l'intégration de nombreuses LED RGB, mais n'a rien précisé quant à la sortie du produit. Rappelons qu'il ne s'agit encore que d'un concept et il n'arrivera peut-être jamais sur le marché.
L'intégration du contrôleur pose d'ailleurs de nombreuses questions.
La qualité de celui-ci sera-t-elle au niveau de véritables gamepads ? Pour le loger au sein du PC, Acer a-t-elle été contrainte de revoir la taille de la batterie ?

iPhone 16, Watch X, AirPods... Comment suivre la keynote Apple du 9 septembre

L'heure fatidique approche. Apple s'apprête à présenter sa toute nouvelle gamme de produits (coucou l'iPhone 16 !) lors d'un événement très attendu après la présentation de ses capacités d'intelligence artificielle (IA) en juin dernier. Découvrez comment ne pas en louper une miette. « It's Glowtime » (C'est le temps de briller), annonce la marque à la pomme dans la miniature de l'événement. Certains d'entre nous y verront, peut-être, une référence à Apple Intelligence et à la version totalement remaniée de Siri, dont le design va drastiquement évoluer avec les prochaines mises à jour logicielles.
Nouveau smartphone, nouvelle montre connectée, nouveaux écouteurs… La keynote habituelle du mois de septembre promet de nombreuses nouveautés du côté de Cupertino, mais aussi de potentielles surprises.

Où suivre la présentation de l'iPhone 16 ?

La keynote débutera à 10 heures du matin en Californie, c'est-à-dire à 19 heures en France métropolitaine. Comme à son habitude, le géant de la Silicon Valley la diffusera en direct via sa chaîne YouTube et son site Internet, dans la section dédiée aux Apple Events. Il sera également disponible à travers l'application Apple TV+ accessible via l'ensemble de ses appareils. Pour leur part, les développeurs pourront visionner l'événement directement via l'application iOS Apple Developer. Bien entendu, la rédaction de Clubic mettra tout en œuvre pour vous tenir informé de chaque annonce en temps réel.

À quoi s'attendre ?

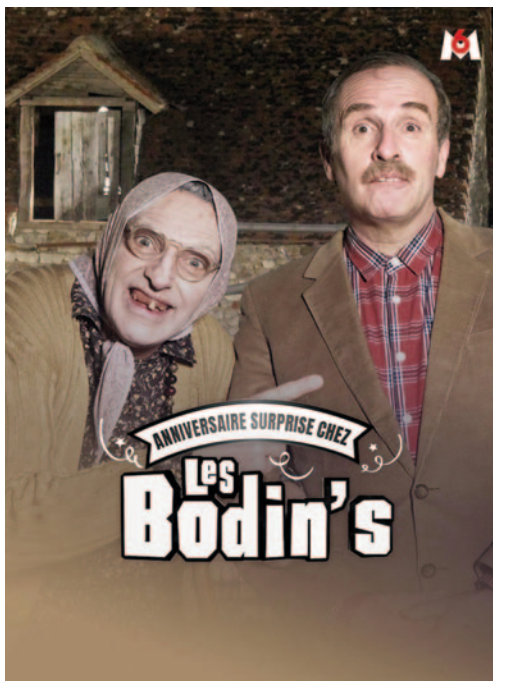
La star de la keynote sera, sans grande surprise, la gamme d'iPhone 16. Elle devrait comprendre l'iPhone 16, 16 Plus, ainsi que les iPhone 16 Pro et 16 Pro Max. Avec l'iPhone 15 Pro et l'iPhone 15 Pro Max, il s'agira des seuls smartphones de la marque capables de prendre en charge ses nouvelles capacités d'IA. Si des rumeurs annoncent l'arrivée prochaine d'un iPhone SE 4, celui-ci ne devrait pas être mis à l'honneur lors de l'événement.



Pour les (presque) 10 ans de la montre connectée de l'entreprise, l'Apple Watch 10, qui devrait être renommée Apple Watch X, bénéficiera d'un design inédit. Au programme, un écran plus imposant, et, d'après les rumeurs, un cadran plus fin. La marque à la pomme devrait également présenter deux variantes de sa quatrième génération d'AirPods, en plus de nouveaux AirPods Max, quatre ans après le lancement de la première version.
Il n'est pas à exclure qu'Apple lève le voile sur de nouveaux iPad, mais pour l'heure, rien n'est acté. À noter que les mises à jour logicielles des appareils de l'entreprise, iOS 18, iPadOS 18, macOS Sequoia et watchOS 10 devraient être disponibles dans la foulée de la keynote.



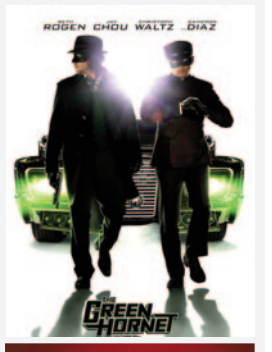




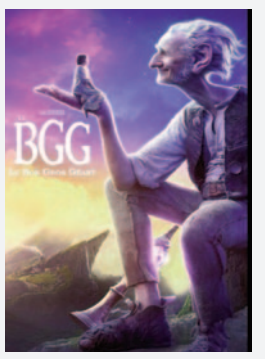




JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléréalité France 2024
Star Academy

21h00 Jeu France - 2024
The Floor - A la conquête du sol

20h55 Humour
Anniversaire surprise chez les Bodin's

21h00 Rugby : Top 14
Bordeaux-Bègles / Toulon

21h00 Série humoristique
France
La petite histoire de France

21h00 Film d'action
Etats-Unis - 2011
The Green Hornet

20h50 Série d'action
Etats-Unis - 2017
Scorpion

22h00 Film fantastique - 1998
Blade

21h19 Divertissement-humour
Le grand bêtisier

21h10 Comédie France - 2023
Iris et les hommes

20h55 Comédie fantastique
Etats-Unis - Grande-Bretagne 2016
Le BGG : le bon gros géant

21h00 Série policière
Etats-Unis - 1988
Columbo

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique France - 2023 - Saison 1

La fièvre

Comme à chaque fin de saison de la Ligue 1, la grande famille du foot français fête ses héros : sourires, selfies, récompenses – c'est la soirée des Trophées UNFP. Tout bascule quand devant les caméras, Fodé Thiam, la star du Racing, assène un violent coup de tête à son entraineur et le traite de « sale toubab ».
« Toubab », cela signifie « blanc » en Wolof.
Sidération : la tempête médiatique peut commencer.

22h55

Série dramatique France - 2023
Saison 1

La fièvre

Lors de la soirée de remise des trophées UNFP qui récompense les meilleurs footballeurs professionnels de l'année, Fodé Thiam, joueur star du Racing a une vive altercation avec son président le traitant de "sale toubab" soit sale blanc en argot.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:00	12:31	15:02	17:20	18:51
CONSTANTINE	06:04	12:35	15:09	17:26	18:56
ALGER	06:18	12:50	15:24	17:42	19:11
OUARGLA	06:03	12:40	15:25	17:43	19:08
CHLEF	06:25	12:56	15:30	17:48	19:18
MOSTAGANEM	06:29	13:01	15:36	17:54	19:23
ORAN	06:32	13:04	15:39	17:57	19:26

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8077 — SAMEDI 28 DÉCEMBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	3°
Oran	17°	4°
Constantine	11°	0°
Ouargla	17°	3°

SEMAINE DE L'ARTISANAT À TIZI OUZOU

Une vitrine du savoir-faire algérien

La Chambre de l'artisanat et des métiers de Tizi Ouzou a lancé, avant-hier, les « Semaines de l'artisanat ».



Lumière sur le savoir-faire des artisans.

Cet événement, organisé sous le haut patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, qui se déroule jusqu'au 12 janvier prochain, met en lumière le savoir-faire des artisans de tout le pays, dans le cadre des festivités de fin d'année et du nouvel an amazigh Yennayer. Au total 80 artisans participent à cette manifestation, offrant une belle vitrine pour les produits artisanaux locaux et nationaux. Cette manifestation, qui se déroule à l'hôtel Belloua, a été conçue sous un format « tournant », ont indiqué les organisateurs. Elle réunit des artisans venus de différentes régions du pays. En raison de contraintes d'espace, les organisateurs ont opté pour une alternance dans l'exposition des produits artisanaux, avec 26 exposants par semaine. Ainsi, pour cette première, qui se déroulera jusqu'au 31 décembre, des artisans des wilayas de Béjaïa, Biskra, Batna, Bouira et, bien sûr, de Tizi Ouzou sont présents.Le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Azzedine Abdous, a souligné que cette manifestation vise à mettre en valeur le riche patrimoine culturel et artisanal de la région, tout en promouvant les produits artisanaux.

« C'est aussi une occasion pour les artisans de mettre en avant leur savoir-faire et de trouver des débouchés pour leurs produits dans divers domaines, tels que la poterie, le tissage, le prêt-à-porter, la bijouterie, la sculpture, le tapis, ainsi que la fabrication de produits à base d'huiles et d'essences », a-t-il précisé.

En plus de l'espace d'exposition-vente, l'ETK a mis à la disposition de la Chambre de l'artisanat et des métiers les halls et entrées de ses hôtels, tels que Belloua, Lalla Khedidja et le Bracelet d'argent. Dans ces lieux, les artisans exposent et proposent leurs produits à la vente aux clients des hôtels.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ORAN

Démantèlement d'un gang spécialisé dans la fabrication d'armes de guerre

UNE BANDE de criminels, dirigée par deux individus, spécialisée dans la fabrication, le trafic d'armes et de munitions de guerre a été arrêtée par la brigade de lutte contre la grande criminalité de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Oran. C'est ce qu'a indiqué dans la soirée de mercredi, un communiqué de la sûreté de wilaya. Les membres de cette bande se livraient à la fabrication et au commerce d'armes et de munitions de guerre de divers types, souligne le texte qui précise que leur arrestation est intervenue suite à des informations faisant état d'une activité suspecte des mis en cause. Après des investigations approfondies et une filature des suspects, une enquête a été ouverte sur cette sombre affaire, lit-on dans le communiqué qui ajoute les premières conclusions ont permis d'établir l'identité des suspects.

Après avoir accompli toutes les procédures judiciaires auprès du procureur de la République du tribunal d'El Othmania près la Cour d'Oran, un mandat de perquisition a été émis se soldant par la saisie de deux pistolets de différents types, de quatre fusils de chasse à double canon, de lunettes de visée sniper ainsi que de 4471 cartouches à balles réelles de différents calibres, poursuit la même source. Les éléments de la brigade ont également retrouvé à l'intérieur du domicile un kilogramme de poudre noire, une grande quantité de munitions réelles et usagées, 50 kg de plomb, quatre ceintures spéciales porte-cartouches et 165 douilles usagées et vides, poursuit le texte.

Une somme d'argent provenant des produits du crime dépassant 152 millions de centimes a aussi été retrouvée chez les mis en cause qui ont été déférés devant le parquet qui a ordonné leur placement en détention, selon la même source.

D'Oran, Brahim Mazi

UNION ARABE DU SPORT MILITAIRE

Chanegriha décoré de la médaille d'or du premier degré

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a été décoré, jeudi à Alger, de la médaille d'or du premier degré de l'Union arabe du sport militaire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale."En signe de reconnaissance et de considération pour son soutien permanent au sport militaire et sa contribution à la concrétisation du slogan de l'Union arabe du sport militaire (La fraternité à travers le sport), Monsieur le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a été décoré aujourd'hui, jeudi 26 décembre 2024, en lui décernant la médaille d'or du premier degré de l'Union arabe du sport militaire", a précisé la même source.

"Cette distinction a été reçue par le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère, au nom du général d'Armée lors de la cérémonie de clôture du 3e championnat arabe militaire de boxe de l'Union arabe du sport militaire, qui s'est déroulée au niveau du Centre de regroupement et de préparation des équipes militaires de Ben Aknoun en première Région militaire", est-il ajouté dans le communiqué du MDN.

S. N.

UN CAMION CHUTE DU HAUT D'UNE FALAISE À MÉDÉA

Un mort et un blessé

LES ÉLÉMENTS de l'unité principale de la Protection civile soutenus par le groupe d'intervention en milieu périlleux sont intervenus ayant reçu un appel de demande de secours à la suite d'un accident de la circulation survenu sur la RN1 au niveau du lieu-dit Sid Ali sur la RN1 dans la commune d'El Hamdania, 15 km au nord du chef-lieu de wilaya.

C'est suite à une embardée et la perte de contrôle par le conducteur qu'un camion est allé percuter une personne qui était debout au bord de la route avant d'aller faire un saut du haut de la falaise et tomber dans l'oued, 500 m plus bas, causant la mort du conducteur âgé d'environ 65 ans, selon la Protection civile.

L'appel de secours reçu par les services de la Protection civile a nécessité l'intervention des agents de l'unité principale et du Groupe d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) pour désincarcérer le corps du conducteur de la carcasse du véhicule et son transport vers la morgue de l'hôpital du chef-lieu de wilaya.

L'autre victime de l'accident, âgée de 36 ans, a été secourue par les éléments de la Protection civile pour des blessures diverses et son évacuation à l'unité de soins locale, selon la même source.

Nabil B.

DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Installation des membres de la Commission nationale

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaan a supervisé, jeudi au siège du ministère, en sa qualité de président de la Commission nationale du droit international humanitaire, l'installation des membres de la Commission pour son nouveau mandat. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Justice.

"La Commission nationale du droit international humanitaire, créée en vertu du décret présidentiel 08-163 du 4 juin 2008, est un organe consultatif permanent sous l'autorité du ministre de la Justice, garde des Sceaux, composé de 24 membres représentant différents ministères et organismes nationaux et chargé de l'assister, de ses avis et études, sur toutes les questions qui concernent le droit international humanitaire", précise la même source.

La Commission a notamment pour mission "de veiller à promouvoir la mise en œuvre du droit international humanitaire, à organiser des rencontres et conférences, à proposer les mesures nécessaires pour la mise en conformité du droit national avec les règles du droit international humanitaire et à contribuer à la diffusion et au renforcement de la culture juridique dans ce domaine", selon la même source.

S. N.